

ABONNEMENTS :

Table with subscription rates for 'Edition Quotidienne' and 'Edition Hebdomadaire' in Canada and the USA.

Directeur : HENRI BOURASSA

Rédaction et Administration :

71a RUE SAINT-JACQUES MONTREAL.

TÉLÉPHONES :

ADMINISTRATION : Main 7461 RÉDACTION : Main 7460

FAIS C.

DOIS !

M. REDMOND

Le discours que M. John Redmond a prononcé dimanche dans le comté de Kerry apparaît comme un point lumineux dans la tempête qui gronde en Irlande.

Tous ceux qui ont suivi et observé l'action publique du chef nationaliste ont pu noter les preuves multiples de ses qualités d'homme d'Etat.

Même à cette heure suprême, où il a le droit et le moyen d'exiger le plein accomplissement des promesses du gouvernement britannique, le leader nationaliste ne se montre pas intraitable.

Et il a raison. Mais c'est précisément ce que M. Carson et sa faction veulent remettre en dispute, le droit de l'Irlande à un gouvernement responsable.

Ainsi que M. Redmond le fait observer avec raison, le contraste entre les exigences et les agissements des deux populations fait assez voir de quel côté serait, en Irlande, l'intolérance religieuse et la tyrannie.

Ce qui est encore plus extraordinaire que le contraste entre les deux populations irlandaises, c'est la manière dont cette crise aiguë est jugée généralement dans le monde anglo-saxon.

Les publicistes et les journalistes les plus modérés déplorent avec discrétion les excès de sir Edward Carson. Quelques-uns, plus rares, signalent la modération et la dignité de M. Redmond.

Parnell, O'Brien et tous les chefs de la Ligue agraire et du mouvement de résistance, il y a trente ans, ont fait de la prison pour des provocations et des actes infiniment moins reprehensibles que ceux dont les chefs unionistes se rendent coupables en ce moment.

Ce qui est surtout d'un fort mauvais exemple, c'est l'impunité accordée aux officiers de l'armée impériale, tels que le général Richardson, qui promettent ouvertement leur appui et leurs services aux émeutiers.

Sans doute, le gouvernement anglais veut à tout prix éviter de précipiter un conflit. Mais cette longanimité qui semble aller jusqu'à la faiblesse suggère à tout le moins cette conclusion: même sous le régime britannique il y a de singuliers dosages de l'autorité, de la répression des crimes et du châtiement des coupables.

Henri BOURASSA.

Paroles de bon sens

M. E.-W. Thomson est l'un des journalistes anglo-canadiens les mieux connus.

Un autre coup de ciseaux, et la Gazette de ce matin nous apprend que, à l'enquête municipale, "Mr. Langlois had no personal proof".

Si M. Borden eût été président du Mexique, il aurait, pour faire passer sa loi non-approvée par le peuple, expédié dans un monde meilleur une couple de douzaines de sénateurs libéraux.

Si Laurier eût été président du Mexique, il aurait, avant de s'absorber dans le traité de réciprocité, vu sauver sa marine, envoyée à la vie éternelle Monk et Bourassa, en dépit de la lettre de recommandation que Rodolphe Lemieux écrivait jadis à M. Bourassa.

Le peuple du Canada est le jouet d'une volonté tyrannique qui fait tout plier devant elle.

Quand l'or impérialiste et une partie des revenus de notre pays coulent à flots dans les rangs des deux partis à seule fin d'embrouiller les électeurs et de les empêcher de voter sur la question principale, il est permis de se demander s'il existe dans le cœur de nos hommes dirigeants autre chose que des sentiments tyranniques.

Il y a de singuliers dosages de l'autorité, de la répression des crimes et du châtiement des coupables.

Le "Devoir" écrit que "le Canada se scindera bientôt en deux provinces, la province de l'Est et la province de l'Ouest".

Mais le confrère admet toutefois que M. Laurier et ses partisans ont voté contre l'amendement de M. Guilbault qui demandait le plébiscite. Le plébiscite n'est-il pas un appel au peuple? Le Canada doit appeler, certes, que M. Laurier a demandé des élections générales; mais, dans des élections générales, on sait qu'il aurait été question de toutes sortes de sujets, sauf de la marine.

Le plébiscite était le meilleur moyen de disposer clairement de l'affaire. Et c'est pour cela que M. Laurier n'en a pas voulu. Le "Devoir" n'a donc pas menti quand il a écrit que M. Laurier a refusé, tout comme les Pelletier, les Nantel et les Goderre, l'appel au peuple sur la question navale.

On se demandait pourquoi M. Pelletier était allé passer plusieurs semaines dans l'Ouest. Mais les chiffres fabuleux que publient les journaux, quant à la récolte des céréales dans les nouvelles provinces, nous éclairent. Docile à la prière fameuse de ce pauvre docteur Piquet, M. Pelletier est allé féconder l'Ouest.

M. Blondin fait le tour du comté de Champlain. Il devra paraître dans Châteauguay. Tout le monde l'attend. Il fera belle figure, à côté de M. Joseph Rainville.

Un journal français publie les impressions de voyage d'un sénateur de France qui a fait un assez long trajet à bord d'un Zeppelin.

BILLET DU SOIR. CE QU'ILS DISENT

J'ai des ciseaux, des ciseaux d'acier pointus, aux lames nettes comme celles d'épées bien trempées, des ciseaux honnêtes, des ciseaux à charger contre tous les politiciens coupables d'avoir changé d'opinions aussi souvent que changent les jours.

Ce matin, je m'en suis servi. Je les ai manés, à la claire lumière d'un rayon de soleil qui glissait dans mon cabinet de travail. Ils étaient des éclairs, dans la petite pièce; et, tout joyeux, j'ai lu les journaux, ciseaux au poing, comme un homme de guerre lirait, l'arme prête, l'ordre de marcher à la bataille.

J'ai taillé, j'ai découpé, j'ai comparé. Et, dans les feuilles nombreuses des gazettes les lames fines et souples, nettement, faisaient des vides, tandis que les découpages, sur ma table, s'entassaient, amas de contradictions, de mensonges, de vérités mutilées, de faussetés arrangées pour sembler vraies.

J'ai palpé ces carrés de papier, je les ai soupesés. Ils ne sont pas propres comme mes ciseaux, ils n'ont pas la loyauté de ces lames, ils ne franchissent pas la ligne, ils ne tranchent dans ces faussetés sans se soulever, tel le bistouri aigu du chirurgien qui crève tabeas et reste perge du pus jaillissant.

Côté de l'arme loyale, les carrés douteux s'alignent. Lisons : "Le glas du docteur Paquet a sonné à l'Islet. L'excuse qu'il offre pour n'avoir pas donné sa démission à l'exemple de M. Monk fait ressortir davantage son manque de sincérité".

Le docteur E. Paquet, député de l'Islet, dans un discours fort applaudi, démontre l'œuvre progressive et vigoureuse du parti conservateur. Les orateurs libéraux font preuve d'une extrême faiblesse dans leurs répliques aux arguments des députés conservateurs.

Pourquoi l'opposition ne combat-elle pas le principe vicieux que le gouvernement veut nous imposer comme l'égalité voulu faire le gouvernement précédent?

Pourquoi l'opposition ne met-elle pas le plébiscite en tête de ses harangues et de son programme, si elle se décide toutefois à faire un programme?

Le gouvernement Borden veut nous faire payer tribut; l'opposition veut nous mettre en esclavage.

Si M. Borden eût été président du Mexique, il aurait, pour faire passer sa loi non-approvée par le peuple, expédié dans un monde meilleur une couple de douzaines de sénateurs libéraux.

Si Laurier eût été président du Mexique, il aurait, avant de s'absorber dans le traité de réciprocité, vu sauver sa marine, envoyée à la vie éternelle Monk et Bourassa, en dépit de la lettre de recommandation que Rodolphe Lemieux écrivait jadis à M. Bourassa.

Le peuple du Canada est le jouet d'une volonté tyrannique qui fait tout plier devant elle.

Quand l'or impérialiste et une partie des revenus de notre pays coulent à flots dans les rangs des deux partis à seule fin d'embrouiller les électeurs et de les empêcher de voter sur la question principale, il est permis de se demander s'il existe dans le cœur de nos hommes dirigeants autre chose que des sentiments tyranniques.

Il y a de singuliers dosages de l'autorité, de la répression des crimes et du châtiement des coupables.

Le "Devoir" écrit que "le Canada se scindera bientôt en deux provinces, la province de l'Est et la province de l'Ouest".

Mais le confrère admet toutefois que M. Laurier et ses partisans ont voté contre l'amendement de M. Guilbault qui demandait le plébiscite. Le plébiscite n'est-il pas un appel au peuple? Le Canada doit appeler, certes, que M. Laurier a demandé des élections générales; mais, dans des élections générales, on sait qu'il aurait été question de toutes sortes de sujets, sauf de la marine.

Le plébiscite était le meilleur moyen de disposer clairement de l'affaire. Et c'est pour cela que M. Laurier n'en a pas voulu. Le "Devoir" n'a donc pas menti quand il a écrit que M. Laurier a refusé, tout comme les Pelletier, les Nantel et les Goderre, l'appel au peuple sur la question navale.

On se demandait pourquoi M. Pelletier était allé passer plusieurs semaines dans l'Ouest. Mais les chiffres fabuleux que publient les journaux, quant à la récolte des céréales dans les nouvelles provinces, nous éclairent. Docile à la prière fameuse de ce pauvre docteur Piquet, M. Pelletier est allé féconder l'Ouest.

M. Blondin fait le tour du comté de Champlain. Il devra paraître dans Châteauguay. Tout le monde l'attend. Il fera belle figure, à côté de M. Joseph Rainville.

Un journal français publie les impressions de voyage d'un sénateur de France qui a fait un assez long trajet à bord d'un Zeppelin.

Jean DUMONT.

Réflexions peu impérialistes

On nous écrit :

Tandis que Bob Rogers montre au peuple un vœu d'or qu'il tient par le cou, et que d'anciens amis de la cause nationaliste tiennent par la queue, les orateurs et les journaux libéraux s'évertuent à dénigrer les politiciens traités à leur parole. Jusque-là, c'est fort bien des libéraux; mais, attendons la fin.

Ces politiciens tant conspués par leurs confrères libéraux, qu'ont-ils fait? Ils ont approuvé, venant d'un gouvernement conservateur, ce qu'ils dénigraient au peuple, venant d'un gouvernement libéral.

Et les orateurs et les journaux libéraux les accusent de ne pas combattre une politique que les libéraux eux-mêmes ont défendue, à savoir: la participation du Canada à l'augmentation des forces navales de l'Empire. Donc, le parti libéral enseigne au peuple que ses intérêts ont été trahis et il continue à trahir ces mêmes intérêts.

Dans cette lutte, les deux partis ont un but commun et évident: empêcher que le peuple manifeste clairement son opinion sur une question vitale pour le Canada: sa contribution ou sa non-contribution aux armements impériaux.

Les deux partis subissent la même influence, tendant au même but; seulement, la créche les divise.

Les autorités impériales alarmées vont étudier dans une prochaine conférence à Londres, s'il n'y a pas moyen de les accorder avant que l'électeur canadien n'y voie clair. Ce qu'il y a de puissant dans la politique anglaise, ce qu'il y a de puissant dans la politique canadienne est ligué contre le droit et la justice, qui sont de gouverner le peuple du Canada suivant la volonté du peuple du Canada.

Si cette affirmation n'est pas vraie, pourquoi le gouvernement actuel n'ordonne-t-il pas un plébiscite sur ce point? Pourquoi l'opposition ne combat-elle pas le principe vicieux que le gouvernement veut nous imposer comme l'égalité voulu faire le gouvernement précédent?

Pourquoi l'opposition ne met-elle pas le plébiscite en tête de ses harangues et de son programme, si elle se décide toutefois à faire un programme?

Le gouvernement Borden veut nous faire payer tribut; l'opposition veut nous mettre en esclavage.

Si M. Borden eût été président du Mexique, il aurait, pour faire passer sa loi non-approvée par le peuple, expédié dans un monde meilleur une couple de douzaines de sénateurs libéraux.

Si Laurier eût été président du Mexique, il aurait, avant de s'absorber dans le traité de réciprocité, vu sauver sa marine, envoyée à la vie éternelle Monk et Bourassa, en dépit de la lettre de recommandation que Rodolphe Lemieux écrivait jadis à M. Bourassa.

Le peuple du Canada est le jouet d'une volonté tyrannique qui fait tout plier devant elle.

Quand l'or impérialiste et une partie des revenus de notre pays coulent à flots dans les rangs des deux partis à seule fin d'embrouiller les électeurs et de les empêcher de voter sur la question principale, il est permis de se demander s'il existe dans le cœur de nos hommes dirigeants autre chose que des sentiments tyranniques.

Il y a de singuliers dosages de l'autorité, de la répression des crimes et du châtiement des coupables.

Le "Devoir" écrit que "le Canada se scindera bientôt en deux provinces, la province de l'Est et la province de l'Ouest".

Mais le confrère admet toutefois que M. Laurier et ses partisans ont voté contre l'amendement de M. Guilbault qui demandait le plébiscite. Le plébiscite n'est-il pas un appel au peuple? Le Canada doit appeler, certes, que M. Laurier a demandé des élections générales; mais, dans des élections générales, on sait qu'il aurait été question de toutes sortes de sujets, sauf de la marine.

Le plébiscite était le meilleur moyen de disposer clairement de l'affaire. Et c'est pour cela que M. Laurier n'en a pas voulu. Le "Devoir" n'a donc pas menti quand il a écrit que M. Laurier a refusé, tout comme les Pelletier, les Nantel et les Goderre, l'appel au peuple sur la question navale.

On se demandait pourquoi M. Pelletier était allé passer plusieurs semaines dans l'Ouest. Mais les chiffres fabuleux que publient les journaux, quant à la récolte des céréales dans les nouvelles provinces, nous éclairent. Docile à la prière fameuse de ce pauvre docteur Piquet, M. Pelletier est allé féconder l'Ouest.

M. Blondin fait le tour du comté de Champlain. Il devra paraître dans Châteauguay. Tout le monde l'attend. Il fera belle figure, à côté de M. Joseph Rainville.

Un journal français publie les impressions de voyage d'un sénateur de France qui a fait un assez long trajet à bord d'un Zeppelin.

Le "Devoir" écrit que "le Canada se scindera bientôt en deux provinces, la province de l'Est et la province de l'Ouest".

Mais le confrère admet toutefois que M. Laurier et ses partisans ont voté contre l'amendement de M. Guilbault qui demandait le plébiscite. Le plébiscite n'est-il pas un appel au peuple? Le Canada doit appeler, certes, que M. Laurier a demandé des élections générales; mais, dans des élections générales, on sait qu'il aurait été question de toutes sortes de sujets, sauf de la marine.

Le plébiscite était le meilleur moyen de disposer clairement de l'affaire. Et c'est pour cela que M. Laurier n'en a pas voulu. Le "Devoir" n'a donc pas menti quand il a écrit que M. Laurier a refusé, tout comme les Pelletier, les Nantel et les Goderre, l'appel au peuple sur la question navale.

au-dessus de la campagne allemande. Voyez-vous M. Nantel planant au-dessus de Berlin, dans un dirigeable quelconque? L'aigle allemand replierait ses serres et ses ailes, sous l'ombre de l'aigle canadien.

La Compagnie Générale Transatlantique reprendra le printemps prochain un service bi-mensuel de paquebots entre le Canada et la France, disant les derniers échos maritimes.

Ce sera fort bien. Le Canada ne saurait avoir trop de relations commerciales avec la France, et il ne saurait jadis nos ancêtres sur de frères navires.

On fait croire, paraît-il, à celles des Françaises qui boivent du thé, que, si elles en font un trop grand usage, les dents leur pousseront très longues. La science et le bon sens démentent ce racontar. Il n'y a pas de prise de naissance dans le cerveau imaginaire de quelque mauvais plaisant en train de feuilleter un album de caricatures où les Anglais, buveuses de thé, ont toutes de longues dents saillantes.

M. Paquet, — ce pauvre docteur Paquet! — disait dimanche à l'Islet, en démissionnant, M. Monk lui aurait tenu ce propos: "Moi, je démissionne parce que ma conscience me dit de ne pas rester et de ne pas continuer à supporter M. Borden; mais, vous autres, si votre conscience vous dit que vous pouvez rester, faites comme vous voudrez".

Et c'est de ces paroles que M. Paquet se sert pour dire qu'il a bien fait d'appeler à l'Islet sur la question navale. Ce pauvre docteur Paquet n'a pas compris que M. Monk lui disait: "Si vous avez une conscience honnête, et que vous vous croyez lié par vos promesses, agissez. Autrement, si vous n'êtes pas lié, n'agissez pas".

Un témoin déclarait hier, à l'enquête municipale, que la ville de Maisonneuve avait retenu, en certaine circonstance, à Québec, les services de M. Lanctôt, à propos d'un bill privé "We had in our employ M. Lanctôt, of Quebec, to look after everything pertaining to the city", a dit le témoin, d'après la Gazette.

Est-ce que ce M. Lanctôt dont on parle n'est pas l'assistant-procureur-général de la province? "Un politicien de New-York est frappé de paralysie pendant qu'il prononce un discours", rapporte le Canada.

Que de chefs-d'œuvre nous serions si la parole immobilisait M. L'Espérance ou M. Lafortune pendant un discours!

On se scandalise, en Grande-Bretagne, parce que l'on vient de découvrir qu'un ancien whip du parti libéral jouait à la Bourse, avec l'argent de son parti, sur les valeurs de charbon du fer anglais, pendant la grève des transports, il y a quelques années.

Dieu merci, les Canadiens ne sont pas si scrupuleux; autrement, nous serions tout le temps scandalisés. C'est assez que de bonnes âmes se soient trouvées, il y a deux ans, pour déplorer le fait que des députés fédéraux jouissent sur les valeurs des aciéries canadiennes, tandis que leur parti décidait, en des assemblées solennelles, de s'opposer à ce que le ministre consentît à leur octroi de primes à ces industries.

Le Veilleur.

L'OPINION DES AUTRES

DEPOT DE CHARBON

"On estime à un milliard, deux cents quatre-vingt millions, deux cent dix mille tonnes les gisements de charbon du Canada. Il est obligé de les payer sept piastres la tonne!" — Journal, Ottawa.

TRISTE ADMISSION

"Les seuls éléments qui s'intéressent continuellement au gouvernement sont les roués, les corporations, les buvetiers, les entrepreneurs et les politiciens professionnels." — New-York World.

LES DROITS DU CITOYEN ORDINAIRE

"En condamnant à une forte amende un chauffeur d'auto sans souci, l'autre jour, un juge canadien a fait quelques remarques très opportunes à propos des droits du citoyen ordinaire. Il a déclaré que le citoyen ordinaire est plus important que l'auto ou son propriétaire au point de vue de la sécurité du trafic et rappelle que c'est plutôt l'affaire du conducteur de véhicule de voir à éviter le piéton que de celui-ci d'éviter l'auto ou l'attelage. Le piéton a droit à la sécurité de la circulation et c'est le devoir de ceux qui conduisent des voitures de voir à ce qu'ils ne le blessent ni ne le mettent en danger." — Telegraph, Saint-Jean, N.-B.

LE TRANSPORT DE LA RECOLTE

"La rapidité avec laquelle les chemins de fer canadiens transportent la récolte mérite l'admiration de tous. Elle prouve qu'il est fait de transport, ils ne le cèdent aucunement aux autres compagnies sur ce continent. De la Saskatchewan seulement le C. P. R. a chargé 4,843 chars cet automne comparé à 720 l'an dernier à pareille date. Les chemins de fer canadiens ont leurs défauts pour lesquels on les censurait. Mais pour un pays de 8 millions, l'étendue de leur réseau, l'excellence de leur matériel et la condition générale de leur service, sont dans l'ensemble de nature à étonner les Canadiens." — Leader, Regina.

LA POLITIQUE ET LE CITOYEN

"A moins que la démocratie canadienne ne soit gouvernée un fanatisme, les questions comme celles du tarif doivent être réglées non par

LA QUESTION DU PALAIS DE JUSTICE

M. E. Lefebvre de Bellefeuille proteste, dans une lettre au "Devoir", contre le projet actuellement débattu. — Ce que l'on pourrait faire pour remédier à l'état de choses actuel.

UNE LETTRE A LIRE

Nous recevons de M. E. Lefebvre de Bellefeuille la lettre suivante: A une assemblée du Barreau de Montréal, le vendredi dernier, la majorité des avocats présents a affirmé l'opportunité d'abandonner le Palais de Justice actuel et d'en construire un autre plus vaste. J'espère que la majorité du Barreau désapprouvera un projet aussi extravagant et qui n'est justifié par aucun motif sérieux.

Il y aurait plusieurs manières de remédier à l'état de choses dont on se plaint: Primo:—On pourrait prolonger les deux ailes du Palais de Justice actuel jusqu'à la rue Craig. Depuis la construction de la salle d'exercice le Champ-de-Mars est maintenant à peu près inutilisée. Depuis plusieurs années je n'y ai vu que des parades de pompiers et des cadets du Mont Saint-Laurent.

Secundo:—Il y a quelques années le Conseil du Barreau avait approuvé le projet du gouvernement de construire une autre aile, depuis le Palais de Justice jusqu'à la rue Saint-Gabriel, de la même forme et dimension que celle qui a été construite il y a quelques années. On devait laisser entre les deux édifices un espace qui aurait été utilisé et embelli au moyen d'une fontaine, etc. Cet édifice aurait été construit sur le carré formé par les rues Notre-Dame, Saint-Gabriel, Saint-Jacques et place du Palais de Justice. Il est vrai que depuis cette époque, on a permis à la compagnie des tramways d'y placer une voie contre laquelle le public a protesté et qui constitue un danger pour la vie des passants. Ce fait constitue sans doute, une objection, mais elle n'est pas insurmontable.

Tercio:—Il serait beaucoup plus simple et beaucoup moins dispendieux de construire un palais pour la justice criminelle. Je crois que si le Palais actuel était consacré uniquement aux cours civiles il serait suffisant. Il y a dans la ruelle actuelle du Palais de Justice différents services publics qui n'ont rien à faire avec la justice et qui devraient être placés ailleurs. Il ne faut pas oublier aussi que le premier étage d'une des ailes du Palais de Justice est occupé par les bureaux d'enregistrement. Cela est encore étranger à l'administration de la justice.

Il ne serait pas difficile de trouver les grosses compagnies qui en bénéficieraient mais par le peuple. Le pouvoir de taxer appartient au peuple. Si ce pouvoir n'est pas exercé ou s'il est exercé sans discernement, aveuglément, erronément, le peuple n'a qu'à s'en prendre à lui. La plus grande partie des privilégiés de classe ont été brisés. Le progrès politique anglais depuis cent ans s'est accompli dans le sens de la liberté populaire. Ce sera la faute du peuple, la vôtre, la mienne, de chaque homme au Canada s'il est permis aux intérêts privés mesquins de s'organiser en une autorité politique plus exigeante et plus dominante que le Family Compact détrôné ou les aristocrates privilégiés du vieux monde."

L'existence conjugale de Tolstoï

LA CORRESPONDANCE ECHANGÉE ENTRE LE FAMEUX ECRIVAIN RUSSE ET SA FEMME PROUVE L'AFFECTION DU PHILOSOPHE POUR SA COMPAGNE

Londres, 30.—Quelques faits de la vie conjugale de feu Léon Tolstoï viennent d'être révélés par la publication d'au moins 665 lettres échangées entre le fameux écrivain russe et sa femme. La comtesse de Tolstoï, elle-même est l'éditeur de cette précieuse publication.

Le "Times" par son correspondant de Saint-Petersbourg, établit que Tolstoï a conservé une affection tendre pour sa femme jusqu'aux derniers moments de sa vie.

La série de lettres commence par des demandes en mariage, l'époque de ses fiançailles et sa vie matrimoniale, alors que Tolstoï envoyait des messages à sa femme de sa "ruche", située seulement à un mille de son château.

Le budget de l'Argentine pour 1914

Buenos Ayres, 30.—Le budget de 1914 actuellement devant la Chambre des Représentants estime le revenu annuel à \$451,448,000 et les dépenses à \$451,459,000. Une somme de \$84,000,000 est consacrée à l'amélioration du port, une autre de \$20,000,000, à celles des chemins de fer et une troisième de \$62,000,000 est allouée à l'instruction publique.

Le message du Président, accompagnant le budget, annonce que les exportations au cours de premiers six mois de 1913, s'élevaient à \$293,000,000 et les importations, durant la même période, à \$299,000,000. Le total des importations et des exportations au cours de l'année est estimé à \$592,000,000.

La maladie de la femme de Manuel

Berlin, 30 — Il est officiellement connu que la jeune épouse de Manuel, ex-roi du Portugal, est dangereusement malade à l'hôpital de Munich.

Elle subit un traitement spécial, sous les ordres du Prof. Von Romberg. On espère la sauver. Elle passera sa convalescence au château de son père à Sigmaringen.

L'ouverture annuelle de ces cours lieu à trois heures cet après-midi. Toutes les personnes qui s'intéressent à l'enseignement sont priées d'y assister.

M. J. G.

DANS LE MONDE COMMERCIAL

CONGRES ET EXPOSITION

La semaine du 11 au 18 octobre verra, à Montréal, l'exposition des Produits Alimentaires et le Congrès des Marchands Détailliers du Canada

LES PREPARATIFS

Deux événements d'intérêt public marquent la semaine du 11 au 18 octobre prochain. D'abord l'exposition des produits alimentaires...

Ce congrès sera des plus importants et tous les marchands de détail de la province devront y assister...

Plusieurs des marchands de détail ignorent les principales phases par lesquelles ont passé leurs produits...

L'exposition sera tenue dans les allées de manège du système, et les citoyens de Montréal et de la province auront l'occasion de voir...

Les expositions précédentes ont obtenu de beaux succès; mais comme la prochaine est assurée d'éclipser tout ce qui a été vu jusqu'ici...

Si l'on en juge par les nombreuses adhésions reçues jusqu'ici par les directeurs, l'exposition obtiendra un grand succès.

Les expositions précédentes ont obtenu de beaux succès; mais comme la prochaine est assurée d'éclipser tout ce qui a été vu jusqu'ici...

Si l'on en juge par les nombreuses adhésions reçues jusqu'ici par les directeurs, l'exposition obtiendra un grand succès.

Les expositions précédentes ont obtenu de beaux succès; mais comme la prochaine est assurée d'éclipser tout ce qui a été vu jusqu'ici...

L'ENQUETE MUNICIPALE SUR LES ACHATS DE TERRAINS

Le témoignage de M. Godfroy Langlois. — M. Marius Dufresne, ingénieur de la ville de Maisonneuve, dit quels étaient les plans de la ville de Maisonneuve.

Trois témoins, hier après-midi, ont été entendus à la reprise de l'enquête sur les acquisitions, présidée par le juge Fortin.

An début de la séance, M. G. Langlois, directeur du journal le "Pays", continue son témoignage d'hier matin.

Sur la demande de M. G. Lamothe, dit à pu se fonder sur le fait que les prétendues malversations de la part des commissaires, le témoin répond que ce n'est qu'après avoir pris connaissance des énormes profits réalisés par certains acheteurs qu'il a cru qu'il pouvait y avoir eu du péculé.

Sur quoi vous basez-vous, dans un temps de spéculation ardente comme aujourd'hui, poursuit M. Lamothe, pour prétendre qu'un profit de \$10,000 et même de \$20,000 doit nécessairement faire croire qu'il y ait eu malversations?

Je ne prétends pas ça, réplique M. Langlois; mais je dis que les moyens employés pour effectuer ces transactions permettent d'y croire.

En fait, ajoute-t-il, semblable accusation a déjà été portée en plein conseil municipal, lorsqu'on parlait de la barrière de péage.

M. Lamothe fait alors remarquer au témoin que, dans un des articles du "Pays", on reproche à la Commission d'enquête de ne pas chercher à approfondir assez l'emploi de sommes d'argent, qui, selon certains témoins, ont été faites sur les profits réalisés dans ces transactions.

M. Langlois répond négativement, ajoutant qu'il n'a fait que signaler cette anomalie; car, déclare-t-il positivement, "je ne connais rien à ce sujet".

Puis il rappelle le fait de ce payeur que l'on est allé chercher à Saint-Paul l'Ermitage pour le faire participer à certaines spéculations.

Quand il existe ici du capital disponible, dit-il, il est bien permis de croire qu'il y a eu quelque chose.

M. Lamothe donne alors au témoin quelques détails sur l'emploi de l'argent réalisé par M. Payette de Saint-Paul l'Ermitage et du rôle joué par le fils de celui-ci, clerc chez M. le notaire Pélipin.

Et M. Langlois de paraître satisfait des explications données.

M. Roger Valois, journaliste au "Pays", lui succède ensuite dans la boîte aux témoins.

M. Lamothe: — Vous êtes rédacteur au journal "Le Pays", n'est-ce pas?... Dites-nous donc alors, M. Valois, de qui sont les articles signés J. J. Brisson, Villars, P. Paradis, Juvenel,

dans lesquels, il est question des spéculations sur les terrains de la rue Sherbrooke Est.

M. Valois: — C'est moi qui ai signé ces articles.

M. Lamothe: — Avec-vous un connaissance que des fonctionnaires de la ville ont reçu qui ce soit au sujet de ces transactions?

M. Valois: — Non.

M. Lamothe: — Où prenez-vous alors les renseignements qui figurent dans les quelques articles que vous avez écrits?

M. Valois: — J'ai puisé ces informations au bureau d'enregistrement, ainsi qu'au bureau des dessinateurs.

À ce dernier endroit cependant, je n'ai jamais pu obtenir le plan complet du tracé de la rue Sherbrooke, ce que j'avais à ma disposition que par sections. Le seul plan que j'ai pu consulter me fut prêté par M. Morin, avocat légal de la ville de Maisonneuve.

M. M. Marius Dufresne, ingénieur géomètre de cette municipalité, est appelé à soutenir à venir rendre témoignage.

Il déclare avoir préparé les plans ou tracés de la rue Sherbrooke pour le conseil de ville de Maisonneuve, et ne l'avait à ma disposition que par sections. Le seul plan que j'ai pu consulter me fut prêté par M. Morin, avocat légal de la ville de Maisonneuve.

Je n'ai jamais eu à ce sujet d'abouchement avec un propriétaire ou un fonctionnaire de la ville, ajoute M. Dufresne.

En 1911, je fis douze copies de ces plans pour les remettre à la délégation qui se rendait à Québec.

Quant à la possibilité que le plan en question, déposé à l'hôtel de ville de Maisonneuve, ait pu être consulté par quelqu'un, je ne sais absolument rien.

Et la cour s'ajourne à ce matin pour entendre de nouveau Son Honneur le maire, les contrôleurs et d'autres témoins qui seront priés de comparaître.

En 1911, je fis douze copies de ces plans pour les remettre à la délégation qui se rendait à Québec.

Le produit le plus délicat de la meilleure terre productrice de thé au monde.

"SALADA"

Son arôme et sa force sont conservés intacts dans le paquet cacheté de plomb.

NOIR, VERT ET MELANGE

L'aviateur Lemoine blessé au concours de Béthény

Béthény, 30. — Un accident a marqué la première journée du meeting d'aviation, M. Lemoine, accompagné de plusieurs passagers, finissait une envolée, où il venait d'essayer de gagner le prix d'altitude.

Après avoir ralenti sa machine, il voulut effectuer une descente en spirale; mais ayant mal calculé la distance, il se vit tout à coup descendre la tribune, à cinquante mètres du sol.

Comprenant que, s'il continuait à descendre ainsi, sa machine viendrait se briser sur la partie arrière de la tribune, M. Lemoine dirigea l'avant de son monoplane de façon à se relever et à se poser sur le sol.

Le monoplane se releva et vint s'écraser à nouveau sur le terrain. L'aviateur et les passagers furent projetés en l'air et les passagers furent précipités en dehors. Ces derniers s'en tirèrent avec quelques coupures, mais M. Lemoine fut sérieusement blessé à la tête et à la figure. On crut qu'il avait perdu l'usage de la vue.

Une ambulance automobile conduisit à Rems, à la clinique du docteur Roussel.

École de Médecine et de Chirurgie de Montréal

Faculté de Médecine de l'Université Laval à Montréal.

Il y aura pendant la prochaine session, un cours d'Hygiène Publique pour les médecins qui se proposent de devenir inspecteurs du Bureau Provincial d'Hygiène, ou qui désirent recevoir le diplôme de Docteur d'Hygiène Publique.

Pour toutes informations, s'adresser au Dr A. A. Foucher, 96 rue Saint-Denis, ou au bureau du Trésorier de la Faculté de Médecine de l'Université Laval à Montréal.

L.-D. MIGNAULT, Secrétaire E.M.C.M. F.L.M.

Le collier de perles de trois millions

Bruxelles, 30. — On vient d'annoncer que le fameux collier de perles évalué à plus de trois millions de francs, volé dans les colis postaux dans le trajet de Paris à Londres le 17 juillet dernier et dont presque toutes les perles avaient été retrouvées par un ouvrier sur un trottoir de Londres, le 16 septembre, a été acheté 3,500,000 francs, par Mlle Du Monceau de Bergendal, habitant en cette ville et agissant au nom d'une personne tenant un haut rang dans la société.

D'après un écrit passé avec M. Meyer le marchand de pierres précieuses de Londres, il aurait été stipulé que si raconté la manière dont il avait venant à être retrouvées le prix du collier serait augmenté de 250,000 francs.

LA RECLAME BARNUMESQUE

Paris, 29. — Un tumulte épouvantable s'est produit hier soir dans un café concert où M. Quadrati, l'un des bijoutiers de Paris, qui avait confectionné le fameux collier de diamant avait été engagé pour raconter la manière dont il avait fait arrêter les voleurs.

Quand il parut en public des huées et coups de sifflets s'élevèrent dans toute la salle. Il essaya en vain de prendre la parole et déclara à l'auditoire que jamais le moindre doute de compléxité n'avait plané sur lui et qu'il était fier d'avoir agi ainsi.

Il finissait de parler que l'auditoire s'apprêtait déjà à lui faire passer la porte.

La maladie du sénateur Lodge

Nanahant, Mass., 30. — Le sénateur Henry Cabot Lodge, qui a subi une opération, vendredi dernier, n'est pas encore hors de danger, au dire de ses médecins.

MELBA ET BURKE SONT ACCLAMES A L'ARENA

Douze à quinze mille personnes applaudissent au talent de la diva australienne et à celui de notre citoyen. — Deux étoiles bien entourées

EBLOUISSANT SPECTACLE

Avant de vous parler de Madame Melba et de Monsieur Edmond Burke nous nous permettrons deux confidences. Voici la première. Lorsque notre excellent Monsieur Henri Bourassa, parle du personnel de notre journal, il dit, avec un plaisir visible, que c'est la famille du "Devoir".

Mais nous aurions pu vous le dire sans calcul, qu'elle fut plutôt involontaire.

Arrivé à la dernière minute, notre représentant est le sort des ouvriers de la dernière heure. On lui offrit place sur l'estrade, en arrière des artistes, et il accepta. Comme il y avait belle figure, M. Veitch ne pouvait donner que ce qu'il avait, que ce qui lui restait. Cette maigre part fut acceptée avec reconnaissance. Après tout, Melba ne vient pas tous les jours à Montréal et il faut être philosophe en ce genre de choses.

En ces quelques lignes, vous devinez tout de suite que le concert fut un succès, un triomphe pour chacun des interprètes.

Madame Melba a chanté, outre plusieurs "rappels", la scène de la folie de "Lucie", le grand air de "Louise", l'adieu de "Monsieur Tristram", et "Hanson Tristram", de Duparc. Elle a détaillé aussi le "Good Bye" de Tosini — un de ses succès — avec tant d'art que nous lui pardonnons de ne pas nous avoir chanté un "Au revoir" quelconque. Elle nous a aussi fait entendre "The Swan Song" de Duparc, et "Hanson Tristram", de Duparc. Elle a détaillé aussi le "Good Bye" de Tosini — un de ses succès — avec tant d'art que nous lui pardonnons de ne pas nous avoir chanté un "Au revoir" quelconque.

La belle citoyenne de Melbourne a interprété toutes ces oeuvres de sa voix pure, cristalline, un peu froide par-ci, par-là, mais, diable ! pour qu'on la voie chanter dans un patinoir, n'est-ce pas ?

Madame Melba a chanté, outre plusieurs "rappels", la scène de la folie de "Lucie", le grand air de "Louise", l'adieu de "Monsieur Tristram", et "Hanson Tristram", de Duparc. Elle a détaillé aussi le "Good Bye" de Tosini — un de ses succès — avec tant d'art que nous lui pardonnons de ne pas nous avoir chanté un "Au revoir" quelconque.

En ces quelques lignes, vous devinez tout de suite que le concert fut un succès, un triomphe pour chacun des interprètes.

Madame Melba a chanté, outre plusieurs "rappels", la scène de la folie de "Lucie", le grand air de "Louise", l'adieu de "Monsieur Tristram", et "Hanson Tristram", de Duparc. Elle a détaillé aussi le "Good Bye" de Tosini — un de ses succès — avec tant d'art que nous lui pardonnons de ne pas nous avoir chanté un "Au revoir" quelconque.

En ces quelques lignes, vous devinez tout de suite que le concert fut un succès, un triomphe pour chacun des interprètes.

Madame Melba a chanté, outre plusieurs "rappels", la scène de la folie de "Lucie", le grand air de "Louise", l'adieu de "Monsieur Tristram", et "Hanson Tristram", de Duparc. Elle a détaillé aussi le "Good Bye" de Tosini — un de ses succès — avec tant d'art que nous lui pardonnons de ne pas nous avoir chanté un "Au revoir" quelconque.

En ces quelques lignes, vous devinez tout de suite que le concert fut un succès, un triomphe pour chacun des interprètes.

Madame Melba a chanté, outre plusieurs "rappels", la scène de la folie de "Lucie", le grand air de "Louise", l'adieu de "Monsieur Tristram", et "Hanson Tristram", de Duparc. Elle a détaillé aussi le "Good Bye" de Tosini — un de ses succès — avec tant d'art que nous lui pardonnons de ne pas nous avoir chanté un "Au revoir" quelconque.

En ces quelques lignes, vous devinez tout de suite que le concert fut un succès, un triomphe pour chacun des interprètes.

Madame Melba a chanté, outre plusieurs "rappels", la scène de la folie de "Lucie", le grand air de "Louise", l'adieu de "Monsieur Tristram", et "Hanson Tristram", de Duparc. Elle a détaillé aussi le "Good Bye" de Tosini — un de ses succès — avec tant d'art que nous lui pardonnons de ne pas nous avoir chanté un "Au revoir" quelconque.

En ces quelques lignes, vous devinez tout de suite que le concert fut un succès, un triomphe pour chacun des interprètes.

Madame Melba a chanté, outre plusieurs "rappels", la scène de la folie de "Lucie", le grand air de "Louise", l'adieu de "Monsieur Tristram", et "Hanson Tristram", de Duparc. Elle a détaillé aussi le "Good Bye" de Tosini — un de ses succès — avec tant d'art que nous lui pardonnons de ne pas nous avoir chanté un "Au revoir" quelconque.

En ces quelques lignes, vous devinez tout de suite que le concert fut un succès, un triomphe pour chacun des interprètes.

Madame Melba a chanté, outre plusieurs "rappels", la scène de la folie de "Lucie", le grand air de "Louise", l'adieu de "Monsieur Tristram", et "Hanson Tristram", de Duparc. Elle a détaillé aussi le "Good Bye" de Tosini — un de ses succès — avec tant d'art que nous lui pardonnons de ne pas nous avoir chanté un "Au revoir" quelconque.

En ces quelques lignes, vous devinez tout de suite que le concert fut un succès, un triomphe pour chacun des interprètes.

Madame Melba a chanté, outre plusieurs "rappels", la scène de la folie de "Lucie", le grand air de "Louise", l'adieu de "Monsieur Tristram", et "Hanson Tristram", de Duparc. Elle a détaillé aussi le "Good Bye" de Tosini — un de ses succès — avec tant d'art que nous lui pardonnons de ne pas nous avoir chanté un "Au revoir" quelconque.

En ces quelques lignes, vous devinez tout de suite que le concert fut un succès, un triomphe pour chacun des interprètes.

PETITES ANNONCES SITUATIONS VACANTES

APPRENTIS DEMANDES APPRENEZ à devenir un barbier moderne. Chance exceptionnelle. Quelques semaines suffisent. Professeurs de 18 à 26 années d'expérience. Outils gratuits, positions assurées. S'adresser: Modern Barber College, 62 Boul. Saint-Laurent, Montréal.

ORFÈVRE M. Joseph Bourquin, de l'Épiphanie, Qué., demande un bon orfèvre comme engagé, et vendrait ou louerait son magasin de bijouterie, etc., établi depuis 28 ans, pour cause de maladie et d'âge, il abandonnerait. S'adresser à l'adresse ci-haut mentionnée.

À LOUER À LOUER 3 logements, eau chaude, fixturs électriques, Nos 886 et 887 rue Durocher, Outremont, 1 logement chauffé par propriété, etc., 912 Est rue Sherbrooke. S'adresser à J. A. Nadeau, Phone: Main 2431, 35 rue St-Jacques.

CHAMBRE À LOUER 1338 Delormier, maison privée, électricité. Prix modéré.

À VENDRE AUTOS — VOITURES A vendre express pour laiteries, automobiles, victorias, bugheis, etc. Bon marché, chez Ulric Roy & Cie, 1141 Ave. Papineau.

À VENDRE OU ÉCHANGER Plusieurs épicerie, magasins de cigares, hôtels, maisons meublées pour louer des chambres, bougeries, clés de bois et tout autre commerce. Achetés, si vous désirez vous établir venez à mon bureau, vous assurez des bargains que je vous donnerai; pas un sou à débours. S'adresser Jean Castelli, 129 Sainte-Catherine.

IMPRIMERIE À VENDRE Occasion pour un imprimeur d'entrer en affaires. Une imprimerie moderne avec outillage complet, prêt à fonctionner, à vendre à moins que la moitié du prix coûtant, y compris la possession de "L'Echo de Granby" et de "The Granby Echo", et un bon assortiment de papeterie. Ce commerce payait bien et peut redevenir très profitable à l'acheteur. Granby est une bonne ville manufacturière et l'édifice et l'imprimerie sont situés au centre. S'adresser à Miller & Richard, Toronto.

POMPE PNEUMATIQUE À AIR A vendre, pompe pneumatique à air, actionnée par roue, faisant le vide rapidement, plateau 11 pouces de diamètre, cloche en verre, montée sur table acier, 36 pouces de haut, 26 pouces de long et 18 pouces de large, cylindre 70 x 4, jeu de 8 roues, roue de 19 pouces. Un bon marché pour cabinet de physique ou pour médecin. S'adresser: Hearn & Harrison, 35 Notre Dame Est, Montréal.

DIVERS ARGENT À PRÊTER NOUS REGLERONS toutes vos dettes. Vous transigez seulement avec nous, paiements faciles, sans intérêts; entente personnelle seulement. Léon Racicot, successeur de Demers & Moreau, 17 Côte Place d'Armes.

SERRURES Spécialité de clés et serrures. Nous faisons tous les genres de clés à cylindre Yale, etc. Réparations en tout genres. Parquets réparés et recouverts, au No 182 rue Sanguinet, près Sainte-Catherine (Nous allons à domicile).

MAISON D'ÉDUCATION Business College 198 Sainte-Catherine Ouest, Montréal Fondé en 1895 POSITIONS ASSURÉES Prospectus sur demande. Tél. Main 309 Angle Cox, Prince.

avant son départ pour la Reine des Cantons de l'Est. CHEZ LES ÉPICIERES L'Assemblée régulière et mensuelle de la Section des Epiciers, Succursale de Montréal, de l'Association des Marchands Détailliers du Canada Inc., a lieu mercredi soir, le 1er octobre, à 8 heures p.m. précises au No 80 rue Saint-Denis, (soubassement). A cette assemblée, le rapport du dernier pique-nique sera présenté et toute autre chose dans l'intérêt des épiciers sera à l'ordre du jour. Le travail concernant l'organisation de l'Exposition d'Epiciers qui doit avoir lieu à Montréal du 11 au 18 octobre, 1913, à l'Arsenal du 65ième Régiment sera terminé.

L'Exposition annuelle du comté de Vaudreuil L'exposition annuelle d'agriculture, a remporté un succès notable; c'est un progrès sensible sur les années précédentes. Les exhibits étaient plus nombreux et de meilleure qualité. Certaines classes de races chevalines et bovines comptaient des spécimens qui eussent figuré avec honneur dans un concours plus étendu, voire une exposition provinciale. La race ovine était aussi bien représentée, mais les types remarquables étaient trop rares, et les animaux n'auraient gagné à être plus gras. Les prix destinés à la basse-cour n'ont pu être tous décernés, faute de concurrents. Il y a là une lacune qu'il faudra songer à combler l'an prochain. Les produits de la ferme ont obtenu une bonne note, et l'on compte de la pauvreté de la récolte cette année. Quant au département des travaux à l'aiguille, il a comme par le passé, attiré les regards des visiteurs. La foule des assistants était considérable, nonobstant le mauvais état de chemin et de la température, et aussi le prix d'entrée sur le terrain qu'on a doublé depuis deux ans.

MAISON D'ÉDUCATION Business College 198 Sainte-Catherine Ouest, Montréal Fondé en 1895 POSITIONS ASSURÉES Prospectus sur demande. Tél. Main 309 Angle Cox, Prince.

avant son départ pour la Reine des Cantons de l'Est. CHEZ LES ÉPICIERES L'Assemblée régulière et mensuelle de la Section des Epiciers, Succursale de Montréal, de l'Association des Marchands Détailliers du Canada Inc., a lieu mercredi soir, le 1er octobre, à 8 heures p.m. précises au No 80 rue Saint-Denis, (soubassement). A cette assemblée, le rapport du dernier pique-nique sera présenté et toute autre chose dans l'intérêt des épiciers sera à l'ordre du jour. Le travail concernant l'organisation de l'Exposition d'Epiciers qui doit avoir lieu à Montréal du 11 au 18 octobre, 1913, à l'Arsenal du 65ième Régiment sera terminé.

L'Exposition annuelle du comté de Vaudreuil L'exposition annuelle d'agriculture, a remporté un succès notable; c'est un progrès sensible sur les années précédentes. Les exhibits étaient plus nombreux et de meilleure qualité. Certaines classes de races chevalines et bovines comptaient des spécimens qui eussent figuré avec honneur dans un concours plus étendu, voire une exposition provinciale. La race ovine était aussi bien représentée, mais les types remarquables étaient trop rares, et les animaux n'auraient gagné à être plus gras. Les prix destinés à la basse-cour n'ont pu être tous décernés, faute de concurrents. Il y a là une lacune qu'il faudra songer à combler l'an prochain. Les produits de la ferme ont obtenu une bonne note, et l'on compte de la pauvreté de la récolte cette année. Quant au département des travaux à l'aiguille, il a comme par le passé, attiré les regards des visiteurs. La foule des assistants était considérable, nonobstant le mauvais état de chemin et de la température, et aussi le prix d'entrée sur le terrain qu'on a doublé depuis deux ans.

MAISON D'ÉDUCATION Business College 198 Sainte-Catherine Ouest, Montréal Fondé en 1895 POSITIONS ASSURÉES Prospectus sur demande. Tél. Main 309 Angle Cox, Prince.

avant son départ pour la Reine des Cantons de l'Est. CHEZ LES ÉPICIERES L'Assemblée régulière et mensuelle de la Section des Epiciers, Succursale de Montréal, de l'Association des Marchands Détailliers du Canada Inc., a lieu mercredi soir, le 1er octobre, à 8 heures p.m. précises au No 80 rue Saint-Denis, (soubassement). A cette assemblée, le rapport du dernier pique-nique sera présenté et toute autre chose dans l'intérêt des épiciers sera à l'ordre du jour. Le travail concernant l'organisation de l'Exposition d'Epiciers qui doit avoir lieu à Montréal du 11 au 18 octobre, 1913, à l'Arsenal du 65ième Régiment sera terminé.

L'Exposition annuelle du comté de Vaudreuil L'exposition annuelle d'agriculture, a remporté un succès notable; c'est un progrès sensible sur les années précédentes. Les exhibits étaient plus nombreux et de meilleure qualité. Certaines classes de races chevalines et bovines comptaient des spécimens qui eussent figuré avec honneur dans un concours plus étendu, voire une exposition provinciale. La race ovine était aussi bien représentée, mais les types remarquables étaient trop rares, et les animaux n'auraient gagné à être plus gras. Les prix destinés à la basse-cour n'ont pu être tous décernés, faute de concurrents. Il y a là une lacune qu'il faudra songer à combler l'an prochain. Les produits de la ferme ont obtenu une bonne note, et l'on compte de la pauvreté de la récolte cette année. Quant au département des travaux à l'aiguille, il a comme par le passé, attiré les regards des visiteurs. La foule des assistants était considérable, nonobstant le mauvais état de chemin et de la température, et aussi le prix d'entrée sur le terrain qu'on a doublé depuis deux ans.

MAISON D'ÉDUCATION Business College 198 Sainte-Catherine Ouest, Montréal Fondé en 1895 POSITIONS ASSURÉES Prospectus sur demande. Tél. Main 309 Angle Cox, Prince.

avant son départ pour la Reine des Cantons de l'Est. CHEZ LES ÉPICIERES L'Assemblée régulière et mensuelle de la Section des Epiciers, Succursale de Montréal, de l'Association des Marchands Détailliers du Canada Inc., a lieu mercredi soir, le 1er octobre, à 8 heures p.m. précises au No 80 rue Saint-Denis, (soubassement). A cette assemblée, le rapport du dernier pique-nique sera présenté et toute autre chose dans l'intérêt des épiciers sera à l'ordre du jour. Le travail concernant l'organisation de l'Exposition d'Epiciers qui doit avoir lieu à Montréal du 11 au 18 octobre, 1913, à l'Arsenal du 65ième Régiment sera terminé.

L'Exposition annuelle du comté de Vaudreuil L'exposition annuelle d'agriculture, a remporté un succès notable; c'est un progrès sensible sur les années précédentes. Les exhibits étaient plus nombreux et de meilleure qualité. Certaines classes de races chevalines et bovines comptaient des spécimens qui eussent figuré avec honneur dans un concours plus étendu, voire une exposition provinciale. La race ovine était aussi bien représentée, mais les types remarquables étaient trop rares, et les animaux n'auraient gagné à être plus gras. Les prix destinés à la basse-cour n'ont pu être tous décernés, faute de concurrents. Il y a là une lacune qu'il faudra songer à combler l'an prochain. Les produits de la ferme ont obtenu une bonne note, et l'on compte de la pauvreté de la récolte cette année. Quant au département des travaux à l'aiguille, il a comme par le passé, attiré les regards des visiteurs. La foule des assistants était considérable, nonobstant le mauvais état de chemin et de la température, et aussi le prix d'entrée sur le terrain qu'on a doublé depuis deux ans.

MAISON D'ÉDUCATION Business College 198 Sainte-Catherine Ouest, Montréal Fondé en 1895 POSITIONS ASSURÉES Prospectus sur demande. Tél. Main 309 Angle Cox, Prince.

avant son départ pour la Reine des Cantons de l'Est. CHEZ LES ÉPICIERES L'Assemblée régulière et mensuelle de la Section des Epiciers, Succursale de Montréal, de l'Association des Marchands Détailliers du Canada Inc., a lieu mercredi soir, le 1er octobre, à 8 heures p.m. précises au No 80 rue Saint-Denis, (soubassement). A cette assemblée, le rapport du dernier pique-nique sera présenté et toute autre chose dans l'intérêt des épiciers sera à l'ordre du jour. Le travail concernant l'organisation de l'Exposition d'Epiciers qui doit avoir lieu à Montréal du 11 au 18 octobre, 1913, à l'Arsenal du 65ième Régiment sera terminé.

Cartes Professionnelles

AVOCATS BOURBONNIERE, F. J., C.R., avocat, 76 rue Saint-Gabriel. Tél. Bell, Main 2679.

LEOPOLD BARRY, L.L.B. Avocat-Procureur Edifice Banque Ottawa, 224 rue St-Jacques, Chambre 44. Tél. Bell, Main 1978.

Boîte Postale 356. — Adresse télégraphique: "Nahac, Montréal". Tél. Main 1259-1251. Codes: 1. Libera. West. U.

C. H. CAHAN, C. R. AVOCAT ET PROCUREUR Edifice Transportation. — Rue Saint-Jacques.

ARTHUR GIBEAULT, B.A., L.L.B. Avocat 54 Notre-Dame-Est, Chambres 37 et 38. Tél. Bell Main 6420. Bureau du soir: 34 rue Désery, Hochelaga. Tél. Bell, LaSalle 987, Montréal.

LAMOTHE & TESSIER, Avocats Edifice Banque de Québec, 11 Place d'Armes, Montréal. Tél. Main 3556 J. C. Lamothe, L.L.B., C.R., Camille Tessier, L.L.B.

PATTERSON & LAVERY AVOCATS-PROCUREURS SUITE 111 180 ST-JACQUES Tél. Bell Main 9600 Cable Wilson W. Patterson, C. R., Salluste Lavery, B.C.L. M. Lavery a son bureau de soir, 1 Saint-Henri, Longueuil.

ANATOLE VANIER, B.A., L.L.B. AVOCAT Résidence: Est 8973. Tél. Main 213. Chambre 53. 97, rue Saint-Jacques.

GUY VANIER, B.A., L.L.B. AVOCAT Résidence: 180, Jeanne-Mance Est 5297. 97, rue Saint-Jacques, Chambre 76, Tél. Main 2632.

NOTAIRES BELANGER & BELANGER, (Léandre et Adrien), 50 Saint-Jacques, Main 1859. Rs. 240 Visitation. Prêts sur hypothèque, achats de créances.

GIROUX, LUCIEN, notaire, Edifice Saint-Charles, 43 rue Saint-Gabriel. Tél. Main 2785. Résidence, 405 Duluth Est. Tél. Saint-Louis 5855. Argente à prêter. Règlement de succession.

A. E. Grandbois, L.L. B. — Notaire — 62 RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL. RESIDENCE: 1304 rue Saint-Denis. Tél. Saint-Louis 4755

ARGENT À PRÊTER ACHAT DE CREANCES R. Lalanne, notaire, 72 Notre-Dame Est. Tél. Main 1860, Montréal.

ASSURANCES Pour tous genres d'assurances, JOSEPH COURTOIS, 263 Visitation. Tél. Est 985, Montréal. Achète aussi les balances de prix de vente.

T. TOUPIN Expert-comptable, agent d'assurances. 2196 rue Saint-Denis, Montréal. Tél. Saint-Louis 7656.

Dr M. LEMOINE 787 SHERBROOKE EST (Près Saint-Denis) Maladies des yeux, oreilles, nez, gorge, larynx. Tél. Est 4550.

DENTISTES Dr ARTHUR BEAUCHAMP, Chirurgien-Dentiste. Tél. Bell, Est 8549, 165 rue Saint-Denis, 4 portes de l'Université.

Dr H. LANTHIER DENTISTE 835 St-Denis, angle Duluth. Tél. E. 1381

INGENIEURS CIVIL

POLITIQUE ETRANGERE

SULZER REMPORTE TROIS VICTOIRES

Le juge Cullen rejette certains témoignages dans le but de prouver que Sulzer s'est rendu coupable de corruption politique

LA CAUSE TOUCHE A SA FIN

Albany, N.-Y., 29.—Le gouverneur Sulzer a remporté trois victoires aujourd'hui dans son procès. Le juge Cullen, qui préside le tribunal de la Haute Cour, n'a pas voulu entendre le témoignage de ceux qui voulaient prouver que le gouverneur a corrompu dans un but de corruption politique avec le représentant Patrie, du comté de Greene. Le juge soutient que tout témoignage apporté pour prouver tous les autres prétendus complots politiques du gouverneur ne sera pas admis. Le cas de Patrie n'est pas compris dans l'acte d'accusation porté contre Sulzer et c'est la raison pour laquelle le juge Cullen a annulé les témoignages relatifs à ce prétendu complot. Les autres cas sont insérés dans le septième article de l'acte d'accusation.

LA "BONNE VOIE"

Le représentant Sweet a déclaré aujourd'hui dans la boîte aux témoins qu'il est allé voir le gouverneur pour faire approuver un bill qu'il avait présenté et le gouverneur lui demanda s'il avait voté pour le bill des primaires, qui fut rejeté lors de la session régulière de la législature. "Je lui répondis que j'avais voté contre le bill", déclara le témoin. Comme le bill devait de nouveau revenir à la chambre à la session régulière de juillet, le gouverneur demanda à Sweet quelle serait alors son attitude. Ce dernier répondit à Sulzer que son vote serait semblable au premier. Le gouverneur lui conseilla alors d'aller voir son avocat personnel à lui, Valentine Taylor, et de "se diriger dans la bonne voie".

OBJECTION MAINTENUE

Sweet expliqua alors que Taylor le renvoyait à M. Delaney, président du département dit d'Efficiency and Eco-

nomie. Ce dernier examina le bill que Sweet voulait présenter à la Chambre et donna son approbation pour qu'il fût déposé en Chambre. Mais malgré cela, le bill ne fut pas admis à être présenté. "Quel fut votre vote sur le bill des primaires à cette session?" demanda l'avocat Brackett. "Nous nous opposons à cette question", interrompit D. Cady Herrick, avocat de la défense. "L'opposition est maintenue", répondit le juge Cullen. Le témoin a déclaré avoir voté contre le bill.

AUTRES TEMOINS

Frederick L. Coldwell, l'agent financier du gouverneur pour ses transactions du Wall Street, est dans un sanatorium, d'après les informations fournies par les avocats de la défense. Cependant, Coldwell consentira à comparaître comme témoin pour le gouverneur, à la condition qu'il ne soit pas mis en état d'arrestation pour n'avoir pas répondu au subpoena qu'il a reçu de la part du comité d'enquête Frawley. Les avocats de la poursuite ne savent pas s'ils accepteront cette condition.

UN PRET A SULZER

A la fin de la séance du jour, la poursuite a produit un livret de banque de Hugh J. Reilly, constructeur de chemin de fer pour le gouvernement de Cuba, qui a déclaré récemment qu'il avait fait un prêt de \$25,000 en espèces sonnantes à Sulzer. Reilly a déclaré avoir des relations avec Sulzer, lorsque ce dernier était président du comité. Il comparaitra comme témoin demain.

corde et de relations amicales entre la Turquie et la Bulgarie.

ALBANAIS ET SERBES

Vienne, 30.—Les rapports reçus hier soir annoncent que les Albanais ont pris Jakova, Priarand, situé à quelques milles au sud, est cerné par les Albanais et sa chute est imminente. La garnison serbe est forte de six mille hommes. Les Albanais se sont emparés d'Ochrida, disent les dépêches venant d'Avlona.

DANS LE

Monde Ouvrier



A PROPOS D'UNE CONVENTION

Dans les milieux d'ouvriers qui sont organisés en unions nationales, on se demande si les unions nationales de Montréal, le Conseil National des Métiers et du Travail en tête, se feront représenter, cette année, à la convention annuelle de la Fédération Canadienne du Travail. Cette convention, qui réunit tous les délégués des unions nationales de la Puissance, aura lieu à Brockville, Ont., et s'ouvrira mercredi, 8 octobre prochain.

On sait qu'un malentendu, assez léger au début, mais qui a pris de grandes proportions, existe entre les unions nationales de Montréal et la direction de la Fédération Canadienne du Travail. Les ouvriers de Montréal voudraient-ils oublier et se rallier de nouveau à la Fédération Canadienne? C'est la question. De fait, une invitation spéciale à assister à la convention n'a été adressée, ni au Conseil ni aux unions. Les ouvriers ont appris la nouvelle de l'ouverture de la convention, par les journaux, et notamment par le "Devoir", qui a publié, samedi dernier, la convocation officielle des officiers de la Fédération.

Cette question, qui alimente aujourd'hui, toutes les conversations, sera discutée et résolue demain soir, à une assemblée spéciale du Conseil Central National des Métiers et du Travail qui aura lieu dans la salle des Artisans, 3 Craig. Nous tiendrons nos lecteurs au courant.

NOUVELLE ORGANISATION

L'Union Internationale des travailleurs des buanderies a définitivement cessé d'exister. De fait, une invitation de l'Union qui portait le No 69, a été renvoyée aux Etats-Unis sans grand espoir d'en revenir.

Maintenant, il circule le bruit qu'une nouvelle organisation, qui serait fondée sur un principe local, est à la veille de surgir. Cette organisation portera le nom de "Club social indépendant des employés des buanderies, de Montréal".

Une assemblée préliminaire des principaux dirigeants a eu lieu hier soir, et il a été décidé de nommer un bureau provisoire des officiers. Une assemblée générale de tous les travailleurs de la buanderie, (Chinois exceptés), sera convoquée, probablement cette semaine, à l'effet de déterminer l'orientation que prendra définitivement cette nouvelle organisation. Un grand mouvement se fait en faveur d'une orientation franchement catholique. On annonce même que des pontonniers vont être engagés à ce sujet, avec les directeurs de "l'Ecole Sociale Populaire. Beaucoup voient, dans l'affiliation avec cette école, un succès assuré pour l'organisation.

LA GREVE CONTINUE

La grève des ouvriers de la confection continue sans qu'il soit possible de prévoir, ni quand, ni comment elle va se terminer. Les patrons, MM. Vienneberg, du boulevard Saint-Laurent, ont déclaré formellement, qu'ils ne feraient pas la moindre démission, pour mettre fin à ce conflit. Ils se sont plaints que les grévistes avaient manqué à la parole donnée, à la fin de la dernière grève, l'an dernier, qu'aucun ouvrier ne quitterait le travail, sans avis préalable, d'au moins huit jours. De leur côté, les grévistes, se sont réunis hier soir, dans leur salle au No 37, Prince-Arthur. L'assemblée était secrète, et aucun rapport n'a été communiqué au public. On est sous l'impression que les efforts des officiers pour amener les ouvriers des autres ateliers à déclarer une grève générale de sympathie, ont échoué. Partout, ailleurs que dans le défilé de Vineberg, le travail continue.

A L'ETRANGER

Calumet, Michigan, 29.—A la conclusion de l'argumentation sur la motion pour le maintien d'une injonction temporaire, le juge O'Brien a décidé qu'elle avait tort d'être émise. Il a soutenu que les droits de ceux qui se défendent sont définis et qu'il ne devait pas en être question dans une réunion publique. Il a accordé la motion de dissolution. Le juge O'Brien a déclaré que la cour était prête à protéger les droits des personnes qui désirent travailler, mais que de leur côté, les grévistes avaient le droit de s'organiser et d'empêcher les autres de travailler par des moyens de persuasion. Il y a trois parties dont les droits doivent être protégés par nous: les compagnies, ceux qui désirent travailler et les grévistes. Le juge a ajouté qu'il avait l'intention de publier un ordre judiciaire concernant la violence et l'intimidation, mais laissant plein droit aux grévistes de continuer leur propagande.

REUNIONS POUR CE SOIR

- 5ème mardi du mois: AU TEMPLE DU TRAVAIL: Union des plombiers, Union des maçons, Union des ferblantiers-couvreurs, Union des tailleurs de marbre. A LA SALLE ALLIANCE NATIONALE: Union des moutiers en fer. A LA SALLE DIONNE: Conseil Conjoint des Cordonniers. A LA SALLE GARIEPY: Union des employés civiques.

Trains spéciaux pour Express

A l'occasion du départ de l'Express of Britain de Québec, jeudi le 2 octobre, un train "spécial pour Express" composé de wagons de colons, de wagons de première classe et de wagons-lits modèles partira de Montréal, gare de la rue Windsor à 8.30 p.m., mercredi le 1er octobre. Un train "Spécial pour Express" composé de wagons de jour, wagons buffet et wagons-salons, partira de la gare de la rue Windsor à 9.50 a.m., jeudi 12 octobre se rendant directement aux abords du paquebot à Québec. Déjeuner-dîner à 9.15 a.m. r

AUTO-GARAGE Limited 375 à 381 RUE ONTARIO EST

LE PLUS GRAND ET LE MIEUX OUILLE DE TOUS LES GARAGES DE LA VILLE

Vous pouvez vous en convaincre en venant visiter notre nouvelle installation. Notre atelier de réparation est sans précédent, ce QU'IL YA DE MIEUX au Canada. NOTRE OUITILLAGE est complet et NOTRE PERSONNEL est composé de mécaniciens les plus compétents. Toutes les marchandises vendues par l'AUTO-GARAGE sont de haute qualité et nos prix sont de 10 p.c. à 25 p.c. meilleur marché que partout ailleurs. TOUS NOS TRAVAUX SONT GARANTIS.

GAZOLINE 24c

Huiles à Cylindres d'Importation Directe Par Quarts: 45c Par 5 Gallons: 55c Au Détail: 75c

"Red Seal" Batteries 24., Spark Plugs "Rex" \$1.00 Garage absolument à l'épreuve du feu (assurance 2 pour cent) depuis \$10.00 par mois. Storage pour l'hiver depuis \$5.00. Ateliers de Peinture et Réparations.

Ne pas oublier que L'AUTO-GARAGE rembourse EN ARGENT, une journée complète d'achats au comptant de chaque mois, cette journée est tirée au sort le 5 du mois suivant; si donc vous avez acheté ce jour-là, passez à la caisse de L'AUTO-GARAGE qui vous remettra votre argent.

N. B.— Il y a encore quelques reçus du 20 AOUT, à rembourser, les possesseurs de ces reçus sont priés de les présenter à la caisse le plus tôt possible.

LE JAPON ET LA CHINE

La nouvelle politique nipponne tend à transformer la Chine en champ de bataille.

Londres, 30.—Une dépêche de Pékin au "Daily Telegraph", dit: "Le Japon se prépare à faire de la Chine un champ de bataille. Sa rivalité avec la Russie n'a pas été réglée par la dernière guerre. Il n'existe aucune entente russo-japonaise concernant la Mongolie et les empiétements japonais s'est employée à maintenir le "statu quo" en Mandchourie, se réservant de prendre des mesures de compensation. En résumé, la politique japonaise en Chine consiste en l'établissement de garnison sans exiger de gages territoriaux et à garantir ainsi l'intégrité de la Chine tout en devançant les autres. A Hankou, la garnison de deux mille hommes sera maintenue. Une autre sera placée aux grandes mines de fer de Taych, près de là. Des concessions japonaises spéciales sous le contrôle de la police seront demandées à Nankin, et cette politique sera répétée à Fu-Chow, Amoy et ailleurs. En cas de trouble, on demandera aussi des concessions de chemin de fer où on espère intéresser au plus le capital anglais.

MISSIONNAIRES MENACES

Pékin, 30.—Un missionnaire télégraphique de Fan Cheng, dans le nord de la province de Hu Peh, à Hankou: "Vendredi des bandits ont pillé et tué encore la ville de Tsao-yau. D'après des rapports qui paraissent authentiques, huit étrangers ont été faits prisonniers par eux." A la demande de J. Paul Jameson, consul américain à Hankou, le général Li-Yuen-Hex, vice-président de la république chinoise, envoie des troupes dans le district, mais Tsao-yau est loin de Hankou, où l'on espère que les bandits respecteront les captifs étrangers.

Au sujet du conflit interprovincial, les dépêches de Chung-King, dans la province de Sze-Chuen, disent que des troupes de la province de Kwei-Chow, ont annexé la ville de Ki-Kiang située de l'autre côté de la frontière du Sze-Chuen, et que l'on craint qu'elles n'annexent aussi Chun-Chang, ville qui les occupent aussi. Chung-Chang a une population estimée à 300,000 et contient les stations de plusieurs sociétés de missionnaires. On dit que la population de Chung-King vit dans la terreur, parce que des actes de barbarie ont déjà été commis. Les troupes ont promis de protéger les étrangers.

MEXIQUE Sanglante rencontre

Fédéraux et rebelles perdent 400 hommes à Barroteran. — Une lutte corps à corps.

Piedras, Negros, 30.—D'après un rapport arrivé aujourd'hui aux quartiers-généraux des Constitutionnels, plus de quatre cents soldats fédéraux et rebelles sont tombés sur le champ de bataille de Barroteran, où un terrible combat a été livré samedi et dimanche. Les deux armées ont été forcées de quitter le champ de bataille, hier soir, à cause du manque de munition et d'eau. Les Constitutionnels ont retrahi vers Sabinas, où ils ont dynamité un grand pont traversant la rivière Sabinas, afin d'empêcher une autre attaque par les Fédéraux, commandés par le général Maas. Des témoins oculaires déclarent que les révolutionnaires ont livré une bataille corps à corps après que leurs munitions ont été épuisées. Les Fédéraux étaient sur le point de fuir lorsqu'ils ont été ralliés par leurs officiers.

Dans les Balkans

Le traité entre la Turquie et la Bulgarie. — Albanais et Serbes.

Londres, 30.—Une dépêche de Constantinople annonce qu'Essad Pacha a télégraphié au sultan pour lui faire savoir qu'il a l'intention de former une Albanie autonome sous la suzeraineté de la Turquie. Les grands vœux à féliciter les délégués du bon résultat de leur travail en faveur de la paix. Le général Savoff, le délégué bulgare, a répondu disant que le traité serait un gage de confiance.

La Navigation

LA LIGNE TRANSATLANTIQUE

La compagnie générale transatlantique a terminé son service Montréal-Havre. Elle le reprendra au printemps prochain. Il appert que la compagnie fera construire cet hiver des paquebots qui procureront un service régulier tous les quinze jours entre la France et le Canada.

NOTES MARITIMES

- Le "Scandinavian", ligne Allan, est arrivé de Glasgow à Montréal hier. Le "Canadian", ligne White Star, est arrivé de Liverpool à Montréal hier. Le "Casandra", ligne Donaldson, est arrivé de Glasgow à Montréal hier. Le "Ruthenia", ligne C. P. R., est arrivé de Trieste et de Naples à Montréal hier. Le "Montross", ligne C. P. R., a quitté Montréal pour Londres et Anvers hier. Le "Teutonic", ligne White Star, est arrivé samedi de Montréal à Liverpool.

LES ARRIVAGES:

- Steamer A De Minnewaska, Londres, New York Kaiser. Wilhelm II, Cherbourg, New-York Koenig Luze, Brème, New-York Saxonia, Gibraltar, New-York Protorian, Glasgow, Montréal Lusitania, Fishguard, New-York Minneapolis, New-York Londres La Touraine, New-York Havre Noordam, New-York Rotterdam Hellig Olav, New-York Copenhague Moltke, New-York Gènes Canada, New-York Marseilles Carthaginian, Philadelphie, Glasgow Cameronia, Glasgow, New-York Parisian, Glasgow, Boston Athenia, Glasgow, Montréal Kronland, Douvres, New-York Berlin, Gibraltar, New-York Canada, Naples, Montréal Santa Anna, Naples, New-York Marth Wash- ington, Patras, New-York

NAVIGATION INTERIEURE.

Canal Lachine, en Haut: Yorkton à Port Colborne, vide; Fred Mercur à Charlotte, vide; Iocoma à Cleveland, vide. En Bas: Renovyle d'Erie, charbon; Robert R. Rhodes de Port Colborne, 55 310 minots de blé; Fred Mercur de Charlotte, charbon; Iocoma de Cleveland, Huller; W. B. Morley de Charlotte, charbon; Majestic, passagers et cargaison générale.

PORT COLBORNE.

En Haut: Pueblo, Montréal à Erie, vide; Advance, Montréal à Port Colborne, vide; Imperial et barge No 41, Montréal à Cleveland, vide; Melrose et Dunmore, Montréal à Port Colborne, vide; Keyport, Montréal à Erie, vide; Fairmount, Montréal à Port William, vide; Bickerdike, Montréal à Port William, vide; Westerman, Québec à Erie, bois de pulpe. En Bas: McKinstry, Cleveland à Montréal, vide; Sam Marshall, Ashtabula à Montréal, charbon; Plummer, Port William à Montréal, orge; Advance, Melrose et Dunmore, Port Colborne à Montréal, blé; Cabodia, Erie à Montréal, charbon.

PORT D'ALHOUSIE.

En Haut: Advance, Montréal à

United Typewriter Company



UN RECENSEMENT récent nous montre que 90 p.c. des banques au Canada font usage de l'UNDERWOOD.

Nous pourrions continuer à donner d'autres chiffres qui prouveraient que l'UNDERWOOD est en majorité dans presque toutes les lignes des affaires commerciales et dans les professions. L'UNDERWOOD — la machine que vous achèterez tôt ou tard.

109 NOTRE-DAME OUEST Et dans les principales villes du Canada.

Balcons & Escaliers EN FER

Clôtures, Marquises, Etc. Nous sollicitons la clientèle des Fabriques, Commissions scolaires, Corporations, etc.

J. A. Courtemanche, Tél. St-Louis 4840 1889 SAINT-DENIS

Préparatifs du mariage du prince Arthur

Londres, 30.—Les préparatifs du mariage du Prince Arthur de Connaught et la duchesse de Fife sont presque terminés. La réception aura lieu au palais Saint-James.

Le chef Cédard est à préparer le menu du banquet qui sera présidé par le comte de Chesterfield. Il n'y aura qu'un toast de porté, celui des jeunes époux. Le Roi accompagnera la duchesse jusqu'au registre, un magnifique volume contenant des autographes, entre autres celui de la reine et du roi, où elle signera.

MM. J. & P. Davignon Manufacturiers de postes de Montréal 1030-32-34-36 ONTARIO EST

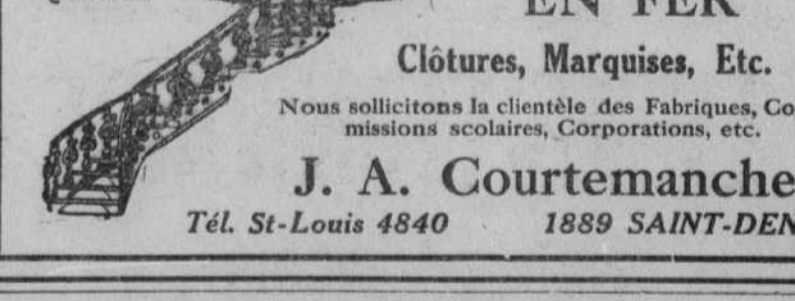
Donne un poli rapide, brillant qui dure.

Plus facile à employer. Meilleur pour les chaussures. Pas de Térébenthine

COUPEZ CE COUPON

Nom, Adresse, Jour, Date, Heure

MEILLEURE QUALITE



DANS LE CIRAGE A CHAUSSURES

Plus facile à employer. Meilleur pour les chaussures. Pas de Térébenthine

La Chambre de Commerce

REUNION MENSUELLE MERCREDI. La Chambre de Commerce tiendra son assemblée mensuelle le mercredi, 1er octobre, à 4 heures 30 de l'après-midi au No 76 rue Saint-Gabriel.

Le comité des Affaires municipales soumettra un important rapport sur la question de la prévention des incendies.

Le comité des voyageurs de commerce soumettra lui aussi un mémoire sur l'amélioration des hôtels à la campagne et le comité de législation présentera un rapport préliminaire sur le réajustement des règlements de la Chambre.

Tous les membres sont cordialement invités par l'Exécutif à assister à cette réunion et d'y amener toutes les questions qui sont de nature à améliorer le situation commerciale à Montréal.

LA VIE SPORTIVE

DEUX LUTTEURS POIDS-LOURDS DE HAUTE VALEUR

Tels sont Raymond Cazeaux et John Perrelli qui vont se disputer la palme demain soir au Parc Sohmer dans un match catch-as-catch can

A PART LE COLLIER DE FORCE, TOUT EST PERMIS

A son arrivée à Montréal, Cazeaux, heureux de se retrouver parmi ses nombreux amis de Montréal après la traversée de la "grande tasse", excités un peu, cela se comprend, par les témoignages de sympathie qu'on lui prodiguait, s'est laissé entraîner jusqu'à dire de Perrelli: "Ah! le pauvre, je ne crois pas qu'il ait de grandes chances avec moi. Il ne manque pas de courage, et se défend comme un désespéré. Je crois bien cependant que je lui collerai les époules au tapis sans trop de peine."

LES INDIENS SONT CHAMPIONS

LE CLUB CAUGHNAWAGA A REMPORTE LE PREMIER CHAMPIONNAT DE LA MONTREAL SENIOR LACROSSE UNION EN TRIOMPHANT DU MASCOTTE PAR 5 A 1.

Les Indiens de Caughnawaga sont champions de la Montreal Senior Lacrosse Union. Les Peaux-Rouges se sont assurés ce titre en triomphant de Mascotte par 5 à 1, dimanche dernier, au parc Mascotte, dans la jouée de détail.

PARTIE NULLE DE QUATORZE REPRISES

La deuxième joute d'hier entre les clubs Brooklyn et Philadelphia a été arrêtée alors que le résultat était de 4 à 4. — Dans les ligues Nationale et Américaine

Table with columns for League, Club, and Score. Includes sections for Ligue Nationale and Ligue Américaine.

Table titled 'POSITION DES CLUBS' showing league standings for Philadelphia, Washington, Cleveland, Boston, Chicago, Detroit, New York, and St-Louis.

Table titled 'POSITION DES CLUBS' showing league standings for Brooklyn, Philadelphia, Chicago, Pittsburgh, Boston, Brooklyn, Cincinnati, and St-Louis.

Table titled 'LIGUE AMERICAINNE' showing league standings for Washington, New York, Philadelphia, Chicago, Pittsburgh, Boston, Brooklyn, Cincinnati, and St-Louis.

LES SERIES MONDIALES Les séries mondiales de baseball provoqueront une véritable exode de spectateurs montrealais, la semaine prochaine.

Fête sportive au Collège Loyola

DES RECORDS ONT ETE ETABLIS DANS SIX EPREUVES HIER APRES-MIDI. — JOHN O'NEILL GALLERY SE DISTINGUE TOUT PARTICULIEREMENT.

Un intérêt tout particulier a été apporté à la fête sportive du collège Loyola hier. John O'Neill Gallery a été le héros de la journée, établissant six records dans six épreuves différentes.

Aux courses de Louisville

Louisville, Ky., 30. — Belloc a bien payé ses prétentions hier dans la première course. Voici les résultats: 1re course, \$600, maiden fillies, 2 ans, 5-1-2 furlongs: 1er, Thaka, 110, \$7.60, \$4.10 et \$3.30; 2e, Christmas Eve, 110, Montclair, \$5.10 et \$5.50; 3e, Isabelle Ville, 110, Van-Dusen, \$3.80 et \$3.20.

Au club Champêtre

Saméi soir, nouvelle réunion des amis du Club Champêtre à Montréal. Est. Le soir de danses, de musique, de patinage, de jeu de cartes, etc.

Les Quilles

UNE ORGANISATION INTERNATIONALE — LE PRESIDENT D'ARLING EST PRET A ETUDIER LES ACCUSATIONS PORTEES CONTRE LES JOUEURS DE LA M.B.A.

Le président est blâmé

LES GENS DE FACTORY TOWN NE SONT PAS SATISFAITS DE L'ATTITUDE DE M. MURPHY.

MÉFAIT DE BRIGANDS

Rostor, Russie, 29. — Une troupe de brigands a démolé les rails d'une voie ferrée et un train de voyageurs a déraillé entre Baku et Balrum.

Une série de parties avec le Vancouver

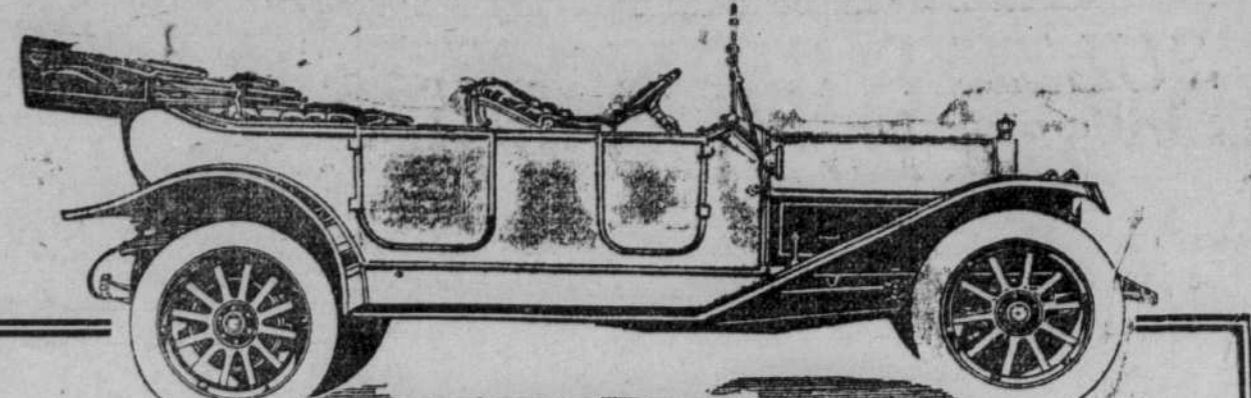
LA COUPE MINTO New-Westminster, 30. — Les New-Westminster, craignant évidemment de se faire enlever la coupe Minto par Vancouver, ont organisé une série de parties avec le Vancouver.

Ligue de hockey du dimanche

Les clubs Gaieté Canadienne, A.A.A. Montréal et Harmonie se sont rencontrés à Montréal pour une nouvelle ligue de hockey du dimanche.

Victoire des Stars

Saint-Laurent, 30. — Le club de baseball Stars, champion indépendant, a terminé la saison en remportant la victoire sur les Collégiens de Saint-Laurent par 5 à 3.



LES TEMPS CHANGENT

Une Automobile Canadienne l'égale des Meilleures au Monde. Il y a dix ans les meilleures automobiles venaient d'Europe. Il y a cinq ans, les Etats-Unis partageaient cet honneur. Aujourd'hui aucune automobile, d'ici ou de l'étranger ne surpasse la voiture de construction canadienne.

RUSSELL MOTOR CAR Company, Limited. 5 Ave. du Parc. Montréal, P. Q. BUREAU-CHEF ET ATELIERS: Toronto, Ont. Succursales à Toronto, Hamilton, Winnipeg, Calgary, Vancouver, Melbourne, Aust.

Faites Cesser les Irrégularités. Et épargnez de l'argent en adoptant les méthodes les plus modernes et les plus scientifiques d'enregistrement du temps et de paiement d'après roulement indicateur.

W. A. WOOD Bureau-Chef et Salles de Vente, 19 RUE BLEURY, MONTREAL, QUE.

Nouvelle politique

Les ouvriers anglais adoptent un programme d'action militante. Londres, 30. — Les unions ouvrières ont répondu au dernier geste des patrons anglais qui veulent préserver une somme de \$250,000,000 pour la défense de leurs intérêts, en jetant les bases d'une vaste organisation, qui défendra les droits des ouvriers du Royaume-Uni.

Le roi des airs

Brindejonc des Moulins conserve le championnat de la distance. Paris, 30. — La Société Aéronautique Nationale de France a annoncé, aujourd'hui que le détenteur de la coupe pour la plus grande distance parcourue en une journée par un aviateur est bien Marcel Brindejonc des Moulins, et non Maurice Guillaux.

Action renvoyée

Québec, 29. — Le juge Dorion a rendu jugement ce matin en faveur de la Caisse d'Economie via la Cité de Québec résultant de plusieurs dépôts faits par le bureau du trésor dans d'autres banques de la ville.

Désunion royale

Berlin, 30. — La rumeur qui circulait que la désunion existait entre les maisons des Hohenzollern et des Cumberland, reçoit presque une confirmation par ce fait que la princesse Victoria-Louise, fille de l'empereur Guillaume, mariée récemment au prince Ernest Auguste de Cumberland, partira bientôt pour un voyage de réconfort et ira probablement à Corfou.

La terre tremble à Québec

Québec, 29. — De diverses parties de la ville nous arrive la nouvelle que durant la nuit de samedi à dimanche deux ou trois secousses assez violentes ont été ressenties à Québec. On assure que ces secousses étaient certainement dues à un phénomène sismique.

AVIS LEGAUX

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure No. 4653.—Angela Daignault, défendeur, vs. G. Grand et N. Sklerobis et al, tiers-saisis. Le Time coupé par le dit défendeur, au No. 449 rue Rivard, en la cité de Montréal, serait vendu par autorité de justice, saisis en cette cause, consistant en effets de ménage et piano, argent comptant, J. E. DESMARAIS, H.C.S. Montréal, 29 septembre 1913.

CHOSSES MUNICIPALES

LE CONSEIL ET LE PLEBISCITE

Après une longue discussion, on décide d'attendre que le législatrice se prononce sur le changement de gouvernement municipal.

Le conseil municipal ne veut pas de référendum au sujet de l'existence du bureau des commissaires. Il ne veut pas le moins le décider lui-même et il a saisi avec empressement l'occasion de renvoyer à la législature la responsabilité d'un nouvel amendement à notre charte.

Il y avait trois motions à l'ordre du jour, deux de l'échevin Mayrand et une de l'échevin Martin.

C'est l'une des motions de l'échevin Mayrand qui a servi à la discussion. Elle proposait purement de soumettre au peuple la question de l'existence du bureau des commissaires, mais Me Laurendeau déclara hier, que le conseil ne peut rien décider sans que les commissaires aient d'abord voté l'argent. L'échevin Mayrand présenta sa motion, mais en y ajoutant une prière aux commissaires d'affecter les crédits nécessaires au référendum.

Le conseil municipal possède le droit de soumettre des questions au peuple en tout temps, en vertu de l'article 310 de la charte, à condition que ces questions affectent les intérêts de la ville. L'échevin Emard prétendit que cet article ne donnait le droit de tenir un plébiscite sur les questions qui sont du ressort du conseil et que le changement de gouvernement n'est clairement pas de son ressort. Il déclara que plébiscite est un moyen anticonstitutionnel d'administration et que ce sont nos députés qui ont charge de dire ce qui nous convient.

Le maire se déclara incapable de répondre séance tenante à cette objection et demanda de suspendre la question jusqu'à ce qu'on eût l'opinion de Me Laurendeau.

"Nous ne pouvons suspendre ainsi la procédure du conseil, fit observer l'échevin L.-A. Lapointe. Je propose donc, en amendement à la motion de l'échevin Mayrand, ce qui suit:

"Que la Législature Provinciale à sa session de 1909 a adopté une loi établissant un Bureau de Commissaires élu par le peuple et définissant les fonctions dudit Bureau.

"Que cette loi décrétait en outre qu'un référendum devait être tenu et qu'un bureau de commissaire ne serait établi que si la majorité des électeurs se prononçait en faveur de ce nouveau mode d'administration.

"Que le référendum qui a eu lieu au cours du mois de septembre 1909 a démontré que la majorité des électeurs était favorable au changement proposé.

"Qu'à la session de 1910, la Législature sans consulter les électeurs par référendum a accordé audit Bureau des Commissaires des pouvoirs beaucoup plus étendus que ceux qu'il possédait.

"Qu'à la session de 1913, la Législature, sans consulter les électeurs par référendum sous prétexte de faire cesser les sujets de friction entre le Bureau des Commissaires et le Conseil, a de nouveau accordé audit Bureau des pouvoirs qui le rendaient, quant à l'administration, indépendant du Conseil de Ville.

"Que ce Conseil est donc d'opinion que le référendum projeté serait inopportun, inutile et n'aurait aucun effet pratique tant que la législature n'aura pas jugé à propos de modifier le système actuel.

"Que le seul moyen pratique et efficace de changer le système actuel est d'induire la législature à accepter les changements qui ont été proposés et à décréter que les électeurs soient consultés à ce sujet."

Pour faciliter la discussion, l'échevin Martin accusa l'échevin Lapointe de vouloir rejeter toute la responsabilité sur la législature.

"Je n'en suis pas surpris, dit-il, vous avez toujours blâmé la législature pour ce qui s'est fait, mais il est temps que nous prenions une décision sur le mode de procéder à la législature le désir du peuple.

L'échevin Séguin blâma l'échevin Lapointe de sacrifier le peu d'autonomie que possède la ville.

L'échevin Mayrand proposa en sous-amendement ce qui suit:

"Que les deux derniers paragraphes de l'amendement soient retranchés en remplaçant par ce qui suit:

"10. Qu'en conséquence ce Conseil est d'opinion qu'aucun changement dans le système administratif et législatif de la Cité de Montréal ne doit être effectué sans d'abord avoir été décrété par la Législature provinciale et avoir été ensuite soumis et approuvé par les électeurs municipaux de la Cité de Montréal, et qu'ainsi amendé, ledit amendement soit reçu et adopté."

Ce sous-amendement fut rejeté par le vote suivant:

Pour: — Les échevins L.-A. Lapointe, Robinson, Prud'homme, Garceau, McDonald, Emard et Judge. — 7.

Contre: — Les échevins N. Lapointe, O'Connell, Ward, Boyd, Monahan, Clément, Létourneau, Mayrand, Emard, Bastien, Larivière, Morin, Martin, Fraser, Séguin, Stroud, Poisson, Blumenthal, Vandeland et Houle; — 21.

Immédiatement après ce vote, l'échevin Boyd proposa:

"Que les deux derniers paragraphes de l'amendement soient retranchés en remplaçant par ce qui suit:

"1. — Qu'en conséquence ce conseil est d'opinion qu'aucun changement dans le système administratif et législatif de la Cité de Montréal ne doit être effectué sans d'abord avoir été décrété par la législature provinciale et, qu'ainsi amendé, ledit amendement soit reçu et adopté."

Ce deuxième sous-amendement fut adopté par le vote suivant:

Pour: — Les échevins L.-A. Lapointe, N. Lapointe, O'Connell, Ward, Robinson, Prud'homme, Boyd, Garceau, Monahan, Emard, Morin, Fraser, Stroud, Blumenthal, McDonald et Judge.

Contre: — Les échevins Clément, Létourneau, Mayrand, Bastien, Turcot, Larivière, Martin, Séguin, Poisson, Vandeland, Ménard et Houle.

L'ajournement de la séance fut ensuite demandé par l'échevin L.-A. Lapointe, ce qui amena une protestation de l'échevin Martin qui avait lui aussi un avis de motion à l'ordre du jour. Comme l'échevin Martin insistait pour faire mettre de côté la motion d'ajournement, le maire lui ordonna de s'asseoir et ce fut au bruit des protestations de M. Martin que fut pris le vote sur l'ajournement.

L'existence de la lettre de Duperron avant la séance du conseil, s'était évidemment préparé à un assaut. La lettre à peine produite il en demanda la lecture puis se lança dans une dénonciation du gaspillage fait par les chefs de service qui sont nos vrais administrateurs, dit-il. Dans un seul trou de quelques pieds, dit-il, on trouve assez de blocs pour remplir un tonneau. Dans son ardeur, il attribue aux blocs de scorie une valeur de 90 sous la pièce, quand ils valent 85 le mille.

"Je n'accuse pas les commissaires, dit-il, mais je prétends que ce sont les ingénieurs des travaux qui ont fait des rapports faux. M. Duperron dit vrai, j'en ai moi-même dit chercher la preuve."

M. Lachapelle répond à M. Martin qu'entre les affirmations des ingénieurs et celles de l'ex-contremaitre, il préfère croire les premières qui sont probablement vraies aux secondes qui sont probablement fausses. Les blocs dont on s'est servi dans le Champ de Mars ont été pris rue Berri, où il fallait renouveler le pavage trop vieux, et si les blocs étaient trop usés pour la rue Berri ils le sont aussi pour une autre rue. Il est possible qu'il se soit glissés quelques bons blocs parmi les vieux, mais il en aurait coûté beaucoup plus cher pour aller chercher ailleurs, de les transporter aux chantiers et les gratter que pour acheter de la pierre à macadam. Les ingénieurs de la voirie le déclarent et ils sont probablement plus compétents que l'échevin Martin.

"D'ailleurs, dit en terminant M. Lachapelle, si je comprends qu'on se serve de toute sorte d'instruments pour attaquer les commissaires, je puis demander qu'au moins on se serve d'instruments propres."

L'échevin Larivière et M. Godfrey prennent ensuite la parole, puis l'échevin Martin se lève, encore une fois, mais le maire met fin à la discussion. L'échevin Martin a, plus tard, posé la question suivante aux commissaires:

M. l'échevin Martin prie le Bureau des Commissaires d'informer le Conseil si la balustrade en pierre sur le Champ de Mars a été apposée et payée; s'il est à la connaissance du Bureau que cette balustrade a été construite avec de la pierre pourrie et de la vieille pierre collée avec du ciment, et d'informer aussi le Conseil qui est responsable de cet état de choses.

Les tramways de Saint-Denis

L'ECHEVIN HOULE PRESENTE SES DEMANDES AU BUREAU DES COMMISSAIRES.

L'échevin Houle a envoyé aux commissaires la lettre suivante concernant la nouvelle ligne de tramways dont a besoin le quartier Saint-Denis qui représente:

"Conformément à une résolution adoptée à une assemblée conjointe des membres du Conseil et du Bureau des Commissaires, tenue le 17 septembre courant, permettez-moi de vous transmettre ci-dessous le tracé de certaines lignes dont je suggérerais l'établissement dans le quartier Saint-Denis.

"10. Continuation de la ligne actuelle de la rue Pie IX, le long du Boulevard Rosemont jusqu'au chemin Papineau.

"20. Prolongement de la ligne de la rue Iberville jusqu'à la rue Bélanger (Daniel), le long de la rue Bélanger jusqu'à la rue Saint-Laurent; cette ligne devant, si la chose est jugée opportune, se relier à la ligne de tramways établie sur la rue Bernard, dans la ville d'Outremont.

"30. Prolongement de la ligne de la rue Christophe Colomb, de son terminus actuel jusqu'au chemin Crémazie, le long du chemin Crémazie jusqu'à la rue Saint-Hubert, le long de la rue Saint-Hubert jusqu'à la rue des Carrières, et le long de la rue des Carrières jusqu'à la rue Mont-Royal; cette ligne pouvant, s'il est jugé à propos, être reliée à la ligne de la rue Hôtel-de-Ville, à l'avenue Duluth.

"40. Prolongement de la ligne de la rue Papineau en gagnant le Nord jusqu'au chemin Crémazie.

"Je dois ajouter que j'approuve entièrement les suggestions faites par le représentant du quartier Ahuntsic, pour le prolongement des lignes des rues Saint-Laurent et Saint-Denis (par Berri) jusqu'au chemin Gouin."

Il ne veut pas des expropriations

L'échevin Martin a horreur des ouvertures de rues nouvelles. Il a déjà déclaré au conseil qu'il devrait les interrompre pendant dix ans. Cette fois-ci il se contente de cinq ans. Voici en effet la demande qu'il fait à la commission de législation:

M. l'échevin Martin propose: Que la Commission de Législation soit priée d'étudier s'il ne serait pas opportun d'amender la Charte de la Cité de façon à ce que les fonds empruntés ne puissent être employés d'ici à cinq ans que pour le développement de l'Aqueduc, des parcs publics, du système d'épuration, de la construction des trottoirs permanents, de la construction et de l'agrandissement des édifices municipaux, la pose de pavages permanents et autres dépenses semblables, les expropriations pour ouverture ou élargissements de rues ou percement de boulevards devant être entièrement suspendus d'ici à cinq ans.

Un nouvel avocat

M. Gonzalve Desaulniers a été choisi par le conseil municipal pour représenter, de concert avec M. Lamothe et Johnson, les contribuables de la cité de Montréal, dans l'enquête judiciaire sur les expropriations. On sait qu'au cours d'une de ses séances, le conseil décida d'adopter deux autres avocats à Me Lamothe, l'un de langue française et l'autre de langue anglaise. Il choisit M. N. K. Lafflamme et A. R. Johnson. Ce dernier accepta, mais M. Lafflamme refusa pour diverses raisons. Hier, le conseil municipal reçut une lettre de Me Gustave Lamothe, lui demandant de nommer un troisième avocat. C'est

l'abbé Tharot ne s'abusait point: Mme Rozoir avait vu le trou. Même, elle en avait vu plusieurs, son oeil étant subtil. Aux premières paroles qu'elle prononça, le curé s'en convainquit:

"Monsieur le doyen, dit-elle, défilant lentement un paquet qu'elle tenait en main, je vous apporte un rochet que je suis allé chercher moi-même à Verney. Le vôtre m'a paru un peu fatigué: je crois même qu'il est déchiré en plus d'un endroit.

"Mais, madame, balbutia l'abbé Tharot, c'est trop de bonté... mon rochet, une fois réparé, pouvait aller plusieurs années encore... Je vous suis très reconnaissant, c'est trop beau, trop riche pour un simple curé!"

"Allons donc, protesta Mme Rozoir qui prenant le rochet par les manches et le tenant étendu devant le doyen, fit remarquer la finesse de la dentelle, l'élégance du dessin.

"C'est trop beau, trop beau, répétait l'abbé Tharot, c'est un vrai rochet d'évêque! Je n'oserais jamais le porter.

"Je voudrais bien voir ça! s'écria Mme Rozoir. Tout le monde à Verney saura bien que ce n'est pas vous qui l'aurez acheté, que c'est un don d'une de vos familles fidèles. Je ne puis vous dire, monsieur le doyen, combien mes filles et moi nous sommes heureuses de vous offrir ce modeste cadeau!

"Vous remercieriez bien pour moi mesdemoiselles Berthe et Yvonne, dit le doyen. Leur santé est bonne?"

"Excellent, comme toujours, dit Mme Rozoir. Bonne santé, bonne mine, bons sentiments, bon caractère, ces pauvres biches ont tout ce qu'il faut pour rendre heureux ceux qui viendront nous les demander... A ce propos, monsieur le doyen, — oh! je m'étais pourtant bien promis de ne point vous en parler! — je me permets de recommander à votre bon cœur l'avenir de mes filles.

"Je ne vois pas bien, madame, dit l'abbé Tharot, comment je puis vous être utile..."

"Allons, allons, monsieur le doyen, dit Mme Rozoir d'un ton doucement grondeur, vous ne ferez pas croire que vous ne pouvez rien pour nous! Mais, vous pouvez tout, bien au contraire! Le nouveau médecin est votre protégé, votre obligé, votre ami intime..."

"C'est ça, pensait l'abbé Tharot, est décidément pour la méthode des pieds dans le plat."

"Un mot de vous, poursuivait Mme Rozoir, un mot de vous, et le docteur Bravières épouse l'une de mes filles, celle qu'il choisira... Monsieur le doyen, vous pouvez tout pour notre bonheur.

"Je prierais Dieu, dit l'abbé Tharot, pour que ces jeunes filles aient un mari digne d'elles.

FOURRURES A LA MODE

Les Nouvelles Fourrures pour l'hiver prochain sont superbement représentées dans les créations distinguées de LABERGE, CHEVALIER & CO. Leur variété de modèles pour 1914 comprend ce qu'il y a de plus nouveau en fait de MANTEAUX DE FOURRURES surtout en MOUTON DE PERSE et en PHOQUE de L'HUDSON, de la meilleure qualité. Leur collection de dessins nouveaux de MANCHONS et D'ÉCHARPES en VISON est probablement la plus considérable que l'on puisse trouver au Canada et elle vaut la peine d'être vue.

Vous serez agréablement surpris de trouver que vous pouvez y acheter les dessins les plus artistiques et les plus exclusifs en fait de fourrures strictement de haute qualité, à un prix qui vous représentera une grosse économie sur ce qu'il vous faudra payer ailleurs et plus spécialement dans les magasins au détail ordinaires.

Laberge, Chevalier ET COMPAGNIE 509 RUE SAINT-PAUL



MONTREAL WINNIPEG

alors que l'échevin L.-A. Lapointe, appuyé par l'échevin Robinson, proposa que ce conseil verrait avec satisfaction la nomination de M. Gonzalve Desaulniers et que la résente lettre soit envoyée au bureau des commissaires.

L'échevin Larivière proposa d'adopter aussi l'avis émis par les avocats déjà nommés, mais le conseil rejeta sa motion.

Le Bureau des Commissaires est prié de bien vouloir obtenir un rapport, être reliés à la liste des Estimeurs indiquant quels seraient les moyens à prendre pour empêcher que les citoyens qui portent des noms étrangers, soient obligés de venir chercher à l'étranger des noms britanniques pour empêcher que leurs noms soient retranchés de la liste électorale.

L'Annuaire de l'Ecole sera adressé à toute personne qui en fera la demande.

A. J. LAURENCE, Secrétaire-Directeur.

Pourquoi ne pas réduire vos primes

Pourquoi ne pas profiter des avantages offerts par l'Agence Générale d'Assurances Limitée si vous êtes obligés de porter de l'assurance contre l'incendie, etc., etc., en réduisant vos primes par votre participation aux profits? Adressez-vous aux représentants de l'Agence pour plus amples renseignements, cela ne coûte rien et peut vous rapporter beaucoup. Bureau: 94 Notre-Dame Ouest. Tél. Main 7402.

Changement dans une étude de notaires

Un changement vient de se produire à l'étude des notaires Stuart, Cox, McKenna & Walsh, par l'entrée dans la société de M. J. Arthur Péronneau en remplacement de M. J. C. B. Walsh, qui se retire. La nouvelle société sera connue sous le nom de "Stuart, Cox, McKenna & Péronneau" et sera composée de MM. Frank E. McKenna, J. Arthur Péronneau et Paul S. Conroy, avec l'honorable N. Péronneau, comme Conseil

Collision dans le canal Weiland

Sainte-Catherine, Ont., 30. — Une collision s'est produite entre la barge "John Ketchum", ayant une cargaison de charbon et le "Marletton", dans le canal Weiland, hier. Le "Marletton" a subi de légers dommages mais la barge a dû atterrir à Port Dalhousie pour réparations.

Une innovation dans le service des tramways

DES TRAMWAYS COMPOSES DE DEUX TRAMWAYS CIRCULERONT BIEN TOT DANS NOS PRINCIPALES RUES.

Le major Hutchison, gérant de la Compagnie des Tramways de Montréal, a annoncé que dans quelques semaines, on mettrait plusieurs "tramways à remorque" en circulation afin de se rendre aux exigences du trafic de plus en plus grandissant dans la ville.

Ces nouveaux trains se composent de deux tramways d'une longueur excédant quelque peu celle des voitures récemment mises en opération par la compagnie, mais ils pourront contenir beaucoup plus de personnes. Le char d'avant aura, comme le nouveau type de tramways, une capacité de 44 places; celui d'arrière, de 54 places.

Ces nouveaux trains seront construits de façon à prévenir autant que possible les accidents, lorsqu'ils se mettront en mouvement ou feront un arrêt. Un mécanisme spécial formera les entrées et reliera à l'intérieur les marche-pieds de la deuxième voiture.

Ces tramways seront construits en acier d'une façon tout à fait spéciale, avec des attaches et autres accessoires du type le plus moderne. On en fera l'inauguration sur le circuit de la rue Sainte-Catherine. La Compagnie des Tramways a déjà donné une commande de vingt-deux de ces nouveaux tramways à remorque.

Le coup de la légende

Le coup de la légende, dit le curé de Gibaudry, sévit avec fureur dans ma paroisse!

Une innovation dans le service des tramways

DES TRAMWAYS COMPOSES DE DEUX TRAMWAYS CIRCULERONT BIEN TOT DANS NOS PRINCIPALES RUES.

Le major Hutchison, gérant de la Compagnie des Tramways de Montréal, a annoncé que dans quelques semaines, on mettrait plusieurs "tramways à remorque" en circulation afin de se rendre aux exigences du trafic de plus en plus grandissant dans la ville.

Ces nouveaux trains se composent de deux tramways d'une longueur excédant quelque peu celle des voitures récemment mises en opération par la compagnie, mais ils pourront contenir beaucoup plus de personnes. Le char d'avant aura, comme le nouveau type de tramways, une capacité de 44 places; celui d'arrière, de 54 places.

Ces nouveaux trains seront construits de façon à prévenir autant que possible les accidents, lorsqu'ils se mettront en mouvement ou feront un arrêt. Un mécanisme spécial formera les entrées et reliera à l'intérieur les marche-pieds de la deuxième voiture.

Ces tramways seront construits en acier d'une façon tout à fait spéciale, avec des attaches et autres accessoires du type le plus moderne. On en fera l'inauguration sur le circuit de la rue Sainte-Catherine. La Compagnie des Tramways a déjà donné une commande de vingt-deux de ces nouveaux tramways à remorque.

Il avait sauvé la vie au prince Arthur

Londres, 30. — On vient d'apprendre que l'un des valets du duc de Connaught, John Bellingier, a sauvé la vie du prince Arthur de Connaught lorsque celui-ci n'avait que six ans.

Le duc et sa famille se trouvaient à Poona, aux Indes. Un après-midi que les trois enfants du duc, Arthur, Margaret et Patricia étaient à s'amuser sur le bord de la rivière, le jeune prince tomba à l'eau. Bellingier plongea immédiatement et repêcha l'enfant. Bellingier assure que ce n'est qu'après plusieurs années que le duc et la duchesse apprirent ce fait.

Fausse rumeur

Ottawa, 30. — M. George E. Foster, ministre des affaires et du commerce, vient de nier la rumeur qui voulait que le ministre partît sous peu pour l'Angleterre afin d'assister à l'"Imperial Trade Conference."

Le coup de la légende

Le coup de la légende, dit le curé de Gibaudry, sévit avec fureur dans ma paroisse!

"Ah! ah! fit l'abbé Maillage intéressé.

"Oui, continua le doyen, Mme Legros qui a une fille à marier, Mme Rozoir qui veut établir sa Berthe et son Yvonne se battent à coups de rochet, sur mon dos! Elles veulent, à toute force, s'attirer mes bonnes grâces. Les pauvres dames s'imaginent que je suis tout-puissant sur les résolutions de notre ami le docteur Bravières. Elles croient qu'il s'empresserait d'obéir à un conseil venant de moi, qu'il épouserait la jeune fille qu'il me plairait de lui désigner. Aussi, m'accable-t-on de prévenances, de compliments et de rochets. Et ce qui ne vous étonnera guère, ces dames, qui déjà ne s'aimaient point, se font maintenant une guerre ouverte depuis qu'elles sont en rivalité pour la conquête d'un gendre. On me dit qu'elles se répandent dans les maisons de la ville, que, là, elles se dénigrent, s'échangent. Comme elles manquent souvent l'une et l'autre de mansuétude et de charité..."

"La guerre des Deux-Rosses, alors! dit l'abbé Maillage... Et qu'allez-vous donc faire de ces beaux rochets, monsieur le doyen?"

"Assurément, je ne les porterai point, répondit l'abbé Tharot... Tenez, abbé Maillage, je vous en

garde un pour le jour, peut-être prochain, ou Monsieur, rendant hommage à vos mérites, vous nommera chanoine de sa cathédrale!

"Vous n'y pensez pas, protesta l'abbé Maillage. Le curé de Saint-Martin-sur-Sauve, trois cent cinquante-deux âmes, le curé le plus obscur de la ville obscure paroisse, le curé qui est au degré le plus bas de la hiérarchie, qui n'est, pour ainsi dire, par rapport aux dignitaires du diocèse, qu'un pauvre mollusc, nommé chanoine de la cathédrale, avec droit de porter la moquette et le rochet! Mais personne n'aurait pu comprendre la décision de Monsieur jetaut sur ce pauvre mollusc de curé de Saint-Martin un rochet de dentelle! Notre évêque s'exposerait à faire dire que si le bon Dieu a mis les huîtres sur les rochers, Monsieur, lui, met les rochets sur les huîtres!"

"Monsieur le curé, dit en riant l'abbé Tharot, si le calembour était un péché, vous en feriez des années de purgatoire!... Enfin, si ces dames continuent leurs offrandes, je me verrai contraint de les inviter à fermer les délices de leur générosité: *Timeo finitas et dona ferentes*, comme aurait dit Virgile.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM. MONTREAL et TORONTO. Quatre trains tous les jours. Aménagement supérieur. Wagon à compartiments "Club" au train de 10 h. 30 et soir.

LE PACIFIQUE CANADIEN. TORONTO. *8.05 a.m. et *10.00 p.m. à la gare UNION WAGON-OBSERVATOIRE BIBLIOTHEQUE SALON AU TRAIN DU JOUR.

EXCURSIONS DE COLONS. Billes d'aller et retour en vente pour Winnipeg, Edmonton et gares intermédiaires. Tous les mardis jusqu'au 28 octobre.

BUREAUX DES BILLETS. 141-143 rue Saint-Jacques. Tél. Main 5121 ou à l'Hôtel Windsor, et aux gares Placer d'Yves et Windsor.

Une innovation dans le service des tramways. Illustration of a woman in a long dress.

COUPON. Département des Patrons au "Devoir". Ecrivez lisiblement. PATRON No. 69.

Le pavage du Champ de Mars. L'ECHEVIN MARTIN RESSUSCITE AU CONSEIL LES ACCUSATIONS DE L'EX-CONTEMMATRE DUPERRON.

Les Engrais Chimiques "International". ont obtenu "LA MEDAILLE D'OR" à l'Exposition Provinciale 1913.

Feuilleton du DEVOIR. LE Nouveau Docteur par JULES PRAVIEUX. Un dimanche, Brenay vit, non sans stupeur, passer les dames Rozoir empaquetées dans des robes à entraves qui leur bridaient si bien les jambes qu'on craignait de les voir, à chaque pas, s'agenouiller au milieu de la rue, comme frappées d'extase.

Le coup de la légende. Le coup de la légende, dit le curé de Gibaudry, sévit avec fureur dans ma paroisse!

Le coup de la légende. Le coup de la légende, dit le curé de Gibaudry, sévit avec fureur dans ma paroisse!

Le coup de la légende. Le coup de la légende, dit le curé de Gibaudry, sévit avec fureur dans ma paroisse!

Le coup de la légende. Le coup de la légende, dit le curé de Gibaudry, sévit avec fureur dans ma paroisse!

